

LA  
FRANCE SCOLAIRE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, SECONDAIRE ET PRIMAIRE

BULLETIN MENSUEL

DU

Comité d'Instruction et d'Éducation publiques

NUMERO EXCEPTIONNEL CONSACRE

au

MONUMENT DE PAUL VERLAINE

CONTENANT UNE PAGE DE

STÉPHANE MALLARME

LES CONFÉRENCES FAITES A BRUXELLES PAR

CAMILLE LEMONNIER

CHARLES MORICE

Vicomte DE COLLEVILLE

ET LA 1<sup>re</sup> LISTE DES SOUSCRIPTEURS

*Croquis de F.-A. CAZALS*



PRIX DE CE NUMÉRO : 1 franc

*Le produit de la vente sera versé à la souscription*

F. CLERGET, ÉDITEUR

17, RUE GUÉNÉGAUD, PARIS

# LA FRANCE SCOLAIRE

BULLETIN MENSUEL DU

Comité d'Instruction et d'Éducation publiques

ART — LITTÉRATURE — THÉÂTRE

SCIENCES — SOCIOLOGIE — POLITIQUE — PHILOSOPHIE

INSTRUCTION — ÉDUCATION — PÉDAGOGIE

Enseignement Supérieur, Secondaire et Primaire. — *Abonnement : 3 fr. par an*

*Un numéro ordinaire, 0 fr. 30*

17, Rue Guénégaud, PARIS

---

## BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSOCIATION

17, Rue Guénégaud, PARIS

---

### PAUL VERLAINE, ses Portraits

Par F.-A. CAZALS

Album de 25 portraits, charges et compositions. Préface de J.-K. HUYSMANS. Lettres de FELICIEN ROPS, ERNEST DELAHAYE, H.-A. CORNUTY. Autographes de PAUL VERLAINE. Opinions de la Presse.

Album tiré à :

472 ex. in-8° jés., sur papier couché. . . . .	3 fr.
105 ex. in-4° raisin sur Hollande à la forme, de Van Gelder Zonen (Encartages : 3 épreuves, vert, sanguine, sépia) . . . . .	40 fr.
53 ex. in-4° cavalier, sur Japon, de la Manufacture impériale de Tokio (Encartages : 4 épreuves, vert, sanguine, sépia, bistre, et <i>Les Sanglots longs</i> , lithographie). . . . .	20 fr.
7 ex. sur Chine, grandes marges. (Même édition que les ex. sur Japon, double couverture estampée par Maurice Dumont . . . . .	25 fr.
3 ex. sur papier à la main, des papeteries d'Arches. (Même édition que les ex. sur Chine, avec des autographes de Paul Verlaine et des états, remarques et originaux de F.-A. Cazals) . . . . .	100 fr.

Les 640 exemplaires numérotés de cette édition sont signés par l'éditeur. Il n'est fait aucun tirage sur papier ordinaire. L'édition ne sera pas réimprimée.

---

### PAUL VERLAINE ET SES CONTEMPORAINS

Par UN TÉMOIN IMPARTIAL

(Portrait par Gustave Bonnet. — Biographie de Verlaine)

IN-16 JÉSUS : 1 FRANC

AVANT-PROPOS DU LIVRE :

La personnalité de Paul Verlaine n'a guère franchi, jusqu'à ce jour, les limites du monde littéraire. La foule ignore ce nom, qu'elle va lire bientôt sur un Monument public; et les écrivains les plus versés dans la littérature verlainienne sont-ils bien sûrs eux-mêmes de tout connaître de Verlaine? n'est-il pas quelque détail ignoré, quelque aperçu spécial qui, sans peser sur leur opinion, la fortifierait d'un argument nouveau, l'aiderait à convaincre un public plus nombreux? ce qui n'est pas sans intérêt.

Par ce livre, la foule connaîtra celui dont on veut qu'elle salue prochainement l'image en bronze ou en marbre, dressée sur un terrain public; les critiques et les intellectuels achèveront de s'informer de l'homme à l'ordre du jour.

# LA FRANCE SCOLAIRE

## Bulletin Mensuel

*La reproduction des articles de ce Bulletin est interdite*

### Le Monument de PAUL VERLAINE

#### COMITÉ DE PATRONAGE

PRÉSIDENT

M. François Coppée, de l'Académie française

MEMBRES DU COMITÉ

MM. Paul Acker, Paul Adam, Jean Aicard, Alphonse Allais, Aman Jean, Georges Bains, Directeur de *La Critique*, Henri Beauclair, Paterné, Berrichon, Albert Besnard, Emile Blémont, Bordes, Maurice Bouchor, Jean Bourguignon, Jacques Brieu, Jean Carrère, Eugène Carrière, Henry Carton de Wiart (Belgique), D<sup>r</sup> Cazalis (Jean Lahor), Alexandre Charpentier, D<sup>r</sup> Chaufard, P. Puvis de Chavannes, Président de la *Société nationale des Beaux-Arts*, Sophus Clausen (Danemark), le vicomte de Colleville, Georges Courteline, L. Cranmer-Byng, directeur de *The Senate* (Angleterre), Henry Cros, Alphonse Daudet, Henry Davray, Irénée Decroix, Marcelin Desboutin, Léon Dierx, Jean Dolent, Louis Duchosal (Suisse), Ed. Ducôté, directeur de *l'Ermitage*, Edouard Dujardin, Louis Dumur, Alfred Ernst, Gabriel Fabre, Gabriel Fauré, E. Fasquelle, éditeur, J.-L. Forain, Anatole France, de l'Académie française, Charles Frémine, Gustave Geffroy, Raoul Gineste, Charles le Goffic, Remy de Gourmont, M<sup>me</sup> Gyp (comtesse de Martel de Janville), MM. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, Ministre des Affaires étrangères, Edmond Haraucourt, W.-E. Henley, éditeur de *New-Review* (Angleterre), José-Maria de Hérédia, de l'Académie française, Paul Hervieu, Charles Houin, Clovis Hugues, député, Alphonse Humbert, député, J.-K. Huysmans, H.-G. Ibels, Vincent d'Indy, Edouard Jacquemin, Frantz Jourdain, Jean Jullien, D<sup>r</sup> Louis Jullien, Gustave Kahn, Adrien Lachenal, conseiller fédéral (Suisse), Georges Lafenestre, de Larmandie, Georges Lecomte, Eugène Ledrain, Jules Lemaitre, de l'Académie française, Camille Lemonnier, Hugues Le Roux, Jean Lorrain, Pierre Louys, A.-F. Lugné-Poë, directeur du *Théâtre de l'Oeuvre*, Léon Maillard, directeur du *Parisien de Paris*, Paul Margueritte, Roger Marx, Raymond Maygrier, Albert Méral, Stuart Merrill, Paul Maurice, Octave Mirbeau, Frédéric Mistral, Georges Montorgueil, Jean Moréas, Charles Morice, Lucien Muhlfeld, Th. Natanson, Vincent O'Sullivan (Angleterre), Edouard Petit, rédacteur en chef de *l'Echo de la Semaine*, Vittorio Pica (Italie), Edmond Picard (Belgique), Pierre-Paul Plan, Maurice du Plessys, Raymond Poincaré, vice-président de la Chambre des Députés, M<sup>me</sup> Rachilde, MM. J.-F. Raffaëlli, Frédéric Raisin (Suisse), Ernest Raynaud, Odilon Redon, Félix Régamey, Henri de Régnier, Adolphe Retté, Reynaldo-Hahn, Harrison Rhode, directeur de *Chap Book* (États-Unis), Jean Richepin, Clément Rochel, Félicien Rops, Henry Roujon, directeur des Beaux-Arts, Rémy Salvator, Saint-Pol-Roux, Aurélien Scholl, Marcel Schwob, don Sigismond Bonska (Autriche), Armand Silvestre, Charles de Sivry, Jean Schlesinger, Sully Prud'homme, de l'Académie française, Arthur Symons (Angleterre), Laurent Tailhade, R. de la Tailhède, Albert Trachsel, Jules Valadon, Emile Verhaeren, (Belgique), Paul Vérola, Francis Viélé-Griffin, E. Zilcken (Hollande), Emile Zola.

## Lettre de M. Stéphane Mallarmé.

Paris, 7 avril 1897.

Vous requérez, cher Monsieur Clerget, pour des instituteurs — plusieurs, des poètes — ici mon témoignage que Verlaine, ce Maître, effectivement professa : certes, la langue anglaise. Je l'appelais — comme de mes heures, aussi, restent aux vitres dépolies des classes d'un lycée — en souriant, mon confrère et collègue, attendu qu'il me conta les succès notoires de son enseignement, je crois, à Réthel, et clignait de l'œil, dans nos rencontres, en connaisseur interrogeant si le mien prospérerait : lui, évadé depuis longtemps, et j'attribuais à l'intervalle d'oubli cette sérénité, volontiers, de s'entretenir d'un sujet pour moi, dont tarda l'épreuve, sans attrait. L'aventure que je démêlai son fils, à Rollin, dans un cours et l'en informai même, contribua, peut-être, à cet intérêt, de sa part, aux technicités de mon passe-temps obligatoire : ainsi, affectionnait-il mainte citation, doctoralement, de l'anglais, comme un qui posséderait quelque langage exceptionnel ou à la portée de peu de gens, mettons, c'est vrai, d'un nombre restreint de poètes. Confidences pédagogiques, avis ; il montrait, particulièrement — d'un moyen de son invention, auquel il m'initia, une fierté. Il avait (je l'entends) envisagé, avec justesse, la persistance de l'intonation gutturale ou de la stridence, les dents contre ceci invétéré chez les Anglais essayant notre langue, comme une marque indéniable d'aptitude à prononcer excellemment et sans effort, plutôt, la leur propre : cette performance, suprême, qu'exige de ses disciples un maître français consciencieux, pourquoi n'y atteindre tout de suite, en inculquant à ceux-ci, même lisant Boileau, la prononciation déficiente ordinaire aux compatriotes du Dr Johnson, — pas comme un vernis grossier pour tromper personne ou procéder, du coup, par renversement facile et arguer que si les élèves altéraient le français à l'imitation de bar-men ou de jockeys, d'autant plus pouvaient-ils émettre un pur anglais ; mais, selon tel mystère convenant en matière de linguistique, parce que des organes, faussés en une grimace authentique, doivent mieux se prêter, peut-être, au miracle de l'élocution étrangère, laquelle, sait-on, s'installera de soi, intérieurement, par une vertu. Verlaine donc avait pris des mesures en sorte de n'entrer dans sa classe, jamais, que les enfants debout ne le saluassent (comment transcrire, sauf par un emprunt d'orthographe aux scènes et chansons bouffes) de ce chœur : « *Baonn-jaur, Maossium Vœu-laine !* » la minute, pour l'éducateur, de se rendre à sa chaire.

STÉPHANE MALLARMÉ

## COMITÉ D'ACTION

(Siège du Comité : 17, rue Guénégaud, Paris).

*Président* : Stéphane Mallarmé ; *Vice-Président* : Auguste Rodin ; *Membres* : Edmond Lepelletier, Catulle Mendès, Henry Bauër, Raoul Ponchon, Georges Rodenbach, Comte Robert de Montesquiou-Fezensac, Maurice Barrès, Ernest Delahaye, Alfred Vallette, *D<sup>r</sup> du Mercure de France*, Alexandre Natanson, *D<sup>r</sup> de la Revue blanche*. Léon Deschamps, *D<sup>r</sup> de La Plume* ; *Secrétaire* : F.-A. Cazals ; *Trésorier* : F. Clerget.



## HISTORIQUE ET DOCUMENTS

La gloire de Paul Verlaine, peut-être encore indécise la veille de sa mort, s'affirma positive, indubitable, dès l'instant où le cercueil du poète franchit le seuil de l'humble maison où il avait rendu le dernier soupir.

### Les funérailles.

A peine la funèbre nouvelle répandue par les journaux du matin, tout le Paris intellectuel n'avait eu qu'un même mouvement de respect, de tendresse, et, répondant à la presque seule invitation de l'universelle sympathie, avait pris rendez-vous dans la vieille nef de Saint-Etienne-du-Mont. Toutes les personnalités, toutes les écoles littéraires se mêlaient dans cette foule. Le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, avait tenu à s'y faire représenter par son secrétaire particulier, M. Wells. M. Henry Roujon, directeur des Beaux-Arts, s'y rencontrait avec les esthéticiens les plus chevelus. La littérature d'hier y coudoyait celle de demain : on voyait là, François Coppée, Stéphane Mallarmé, Edmond Lepelletier, Catulle Mendès, le comte de Montesquiou-Fezensac, Sully-Prud'homme, José-María de Hérédia,

Jules Lemaitre, Jean Richepin, Henry Bauër, Raffaëlli, Armand Silvestre, Jean Lahor, Edmond Haraucourt, Maurice Bouchor, Maurice Barrès, Charles de Sivry, Gustave Kahn, F.-A. Cazals, Jean Moréas, Georges Rodenbach, Ernest Raynaud, Maurice du Plessys, Saint-Georges de Bouhélier, etc.

Puis, ce fut l'ovation silencieuse du grand quartier des Ecoles, les étudiants qui sortaient de leurs cours, se joignant à la masse des écrivains, des artistes et des simples camarades du défunt.

Cette manifestation, si imposante et si simple, traversa Paris. Les passants rencontrés dans les quartiers d'affaires s'arrêtaient, un peu étonnés du « grand enterrement » inattendu, et comprenaient seulement en voyant que c'étaient Coppée, Mallarmé, Mendès, Barrès, Lepelletier, Hérédia, de Montesquiou, qui tenaient les cordons de ce char convert de fleurs.

Bien peu des assistants quittèrent le long cortège sur cette voie triomphale de deux lieues où s'avancait lentement le « Pauvre Lélian ». Presque tout le monde était là encore quand on parvint au petit cimetière des Batignolles. Le cher mort descendu dans le caveau de famille, — auprès du père, le capitaine Verlaine, auprès de la mère si dévouée, si fidèle à son grand enfant ! — MM. François Coppée, Stéphane Mallarmé, Catulle Mendès, Maurice Barrès, Edmond Lepelletier, Jean Moréas, vinrent successivement affirmer la bonté, la loyauté de l'homme et le génie du poète.

### La Presse étrangère.

Après l'hommage de Paris, celui de l'Europe littéraire. Sur le char funèbre on avait pu voir la couronne envoyée par le *Senate*, de Londres.

La même Revue consacra ensuite un numéro, enrichi d'illustrations, au grand écrivain français ; la *Jugend*, de Munich, fit de même, aussi l'*Enporium*, de Naples, et d'autres publications américaines, espagnoles, autrichiennes.

### L'idée du Monument.

Matérialiser l'hommage, le rendre permanent, était la conséquence logique de l'admiration unanime. La preuve que cette pensée ne venait pas simplement d'un mouvement d'enthousiaste fantaisie, c'est qu'elle émana spontanément, et aussitôt, de plusieurs initiatives. M. F.-A. Cazals, le spirituel dessinateur, camarade fidèle de Verlaine, M. Léon Vanier, son éditeur, et plusieurs autres amis du poète firent à peu près en même temps la même proposition. Une seule objection leur fut posée : « Vous allez bien vite... D'autres grands poètes, d'autres grands artistes attendent depuis longtemps leur statue. La gloire de Verlaine, comme toutes les gloires, n'a-t-elle pas besoin d'être consacrée par le temps ?... »

La réponse était facile. La célébrité de Verlaine date de longtemps : du grand mouvement littéraire produit par le *Parnasse contemporain* en 1868 ; son nom, depuis, n'a fait que grandir ; aujourd'hui, sa renommée est universelle, incontestée. Quelle raison d'attendre ? Il ne sera pas, dans trente ans, un plus grand poète qu'aujourd'hui, et dans trente ans beaucoup de ses amis ne seront plus là pour réclamer ce qui lui est dû. — Si les amis d'Alfred de Musset avaient fait, en 1837, ce que nous faisons aujourd'hui, l'auteur des *Confessions d'un enfant du siècle*, des *Contes* et des *Nuits*, aurait la statue que veut sa gloire toujours aussi vivante ; mais où sont à présent les amis de Musset qui auraient à se mettre en campagne pour remuer le public ?

D'ailleurs, nous avons une autre raison pour ne pas attendre : cette statue de Paul Verlaine, elle est presque faite.

### Niederhäusern.



*Croquis de Paterne Berrichon. D'après Niederhäusern.*

On a pu voir, d'abord au salon de la *Rose-Croix*, ensuite au salon du Champ-de-Mars, en 1896, puis à la *Salle Guénégaud*, un buste de Paul Verlaine par le sculpteur Niederhäusern. Ce jeune artiste est élève d'Auguste Rodin, le maître puissant, le chercheur patient et obstiné, à l'inexorable idéal. Niederhäusern a de lui la vision sûre, il lui doit l'intuition de la grâce délicate, le sentiment profond, la pensée forte. Son Verlaine, dès longtemps *reconnu* et admiré par le public, a été choisi unanimement par le Comité d'action. Il existait un autre buste ; le Comité le connaissait ; il en appréciait la valeur ; mais il a préféré celui de M. Niederhäusern.

### Les Comités.

Le *Comité d'action* (1) dont nous parlons a été formé par M. F.-A. Cazals, qui en proposa la présidence à M. Stéphane Mallarmé. Cette mission revenait évidemment et incontestablement au grand et pur poète que le plébiscite (ou consultation) littéraire provoqué par *la Plume*, en 1896, a élu comme successeur de Paul Verlaine dans l'admiration des jeunes. Stéphane Mallarmé a l'irréductible religion de la musique des vers, de la magie des mots. Son courage à la garder intacte et sans concession aucune, lui vaut d'être méconnu par quelques-uns.

Mais les jeunes lui ont donné raison, voulant maintenir, eux aussi, rigoureusement orthodoxe le culte de la Beauté.

Au *Comité d'action* s'est joint, pour le soutenir, pour le fortifier de ses noms la plupart célèbres, un *Comité de patronage* dont le Président est M. François Coppée de l'Académie française.

### Le bout de l'An.

#### *Ouverture de la Souscription.*

Dans sa réunion du 14 décembre 1896, le Comité d'action décida que l'ouverture de la souscription, fixée au 13 février suivant, serait précédée d'une nouvelle manifestation publique en l'honneur de Paul Verlaine. On prit occasion du service anniversaire de sa mort qui devait être célébré, le 13 janvier, à l'église Sainte-Clotilde. M. l'abbé Mugnier, premier vicaire de cette paroisse, un des esprits les plus distingués du clergé parisien, avait bien voulu dire la messe, et tout le clergé de Sainte-Clotilde y assistait, donnant ainsi au poète de *Sagesse* un témoignage de sympathie dont les amis de Paul Verlaine lui sont vivement reconnaissants.

(1) Ce Comité est resté seul organisateur de l'œuvre, depuis la mort de M. Léon Vanier, qui avait fait une tentative indépendante.

La Chapelle de la Vierge, malgré sa vaste étendue, était loin de suffire à contenir la foule qui remplissait, en outre, une partie des bas-côtés : Amis et admirateurs, abdiquant pour l'instant toute opinion, toute religion, étaient accourus là encore, fidèles à la chère et grande mémoire.

On se retrouva ensuite au cimetière. La tombe disparut sous des fleurs, sous des couronnes nouvelles. Des discours et des vers furent dits par MM. Stéphane Mallarmé, Edmond Lepelletier, camarade d'enfance de Paul Verlaine, resté jusqu'au dernier jour l'ami le plus fidèle, le plus dévoué du poète, et depuis, le plus énergique défenseur de sa gloire ; par MM. Ernest Raynaud, Maurice du Plessys, Louis le Dauphin.

L'ouverture de la Souscription avait été annoncée d'abord par cette lettre, envoyée aux amis de Verlaine :

Monsieur,

L'élan unanime qui accompagna, voici une demi-année, au tombeau, notre grand PAUL VERLAINE, reste un admirable souvenir : on ne saurait s'en tenir là, toutefois, dans la célébration publique d'une si chère mémoire.

Le génie a le droit de ne faire qu'un stage très bref dans le repos commun.

Ici la gloire était mûre, dès la mort ; et, tout de suite, cette radieuse figure peut renaître, par le marbre, dans le Jardin du Luxembourg-cimetière, sans dépouille et léger, des Poètes.

Un monument — que surmonte le buste par Niederhäusern — confié pour l'ensemble au sculpteur, va se dresser bientôt.

Appel est fait à votre souscription et la présente lettre contient d'avance notre remerciement.

Le Vice-Président,

A. RODIN.

Le Président,

STÉPHANE MALLARMÉ.

L'appel définitif, pour la souscription, fut ensuite adressé ainsi au public :

Paris, le 1<sup>er</sup> février 1897.

M.

Au lendemain du Bout de l'An de Paul Verlaine, cérémonie qui a consacré d'une façon tout ensemble si touchante et si magnifique la gloire du Poète et la fidélité de ses admirateurs, le Comité pour l'érection à Paris du monument de Paul Verlaine croit devoir à ces derniers d'assembler leurs noms dans un nouvel hommage.

Le Comité se flatte de l'espoir que les amis et les admirateurs de Paul Verlaine tiendront à honneur de se faire inscrire, dès le présent avis, sur la première liste de la **Souscription Publique** qui sera ouverte au 13 février, dans la Presse quotidienne et périodique.

Cette première liste contiendra intégralement les noms des souscripteurs qui seront fait connaître *avant la date indiquée plus haut*.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire,

F.-A. CAZALS.

Le Trésorier,

F. CLERGÉ.

Conformément à la date fixée par cette lettre; le *Mercur de France* a publié les premières souscriptions reçues au 13 février; elles atteignaient 1426 fr. 25. Ce premier résultat était de nature à nous donner toute l'assurance d'un plein succès. Depuis, en effet, les souscriptions sont venues presque quotidiennement augmenter ce chiffre obtenu dès le premier appel.

### Appel au monde enseignant.

Mais l'hommage rendu à cette gloire de la poésie nationale serait moralement incomplet sans celui que voudront ajouter — nous en sommes certains — les hommes chargés d'ouvrir, à l'intelligence du Beau, l'âme des Enfants. C'est aux Instituteurs, aux Professeurs, aux Maîtres des Facultés, au corps enseignant tout entier que le Comité vient aujourd'hui faire appel.

*Paul Verlaine fut un des leurs.* Pendant plusieurs années (de 1875 à 1883), en Angleterre d'abord puis à Reithel, à Boulogne-sur-Seine, à Neuilly (1), le sublime écrivain a été leur collègue, inférieur, peut-être, en habileté pédagogique, mais certes leur égal en bonne volonté. Il a connu les joies et les fatigues de leur noble profession, et plus tard, dans les heures douloureuses, s'il retrouvait tout à coup le trésor entier de sa gaieté native, s'il était heureux pleinement, vraiment, c'était en se rappelant les bonnes camaraderies du « métier », les élèves, dont sa riche mémoire avait gardé presque tous les noms, surtout ceux des « difficiles » — naturellement — ; alors, il se redressait sur son bâton d'invalidé, rajeunissait de quinze ans, se revoyait « en classe » inaugurant pour l'enseignement de l'histoire, de la littérature, de la langue anglaise, des méthodes originales, ou distribuant des pensums levés presque aussitôt — dam ! comme « disciplinaire », il laissait plutôt à désirer.

Et si l'on a vu ce poète professeur, ne voyons-nous pas des professeurs et des instituteurs faire de beaux vers ? Il y a un charmant volume qui répond : c'est celui qu'a édité la librairie de la *France Scolaire* : l'ANTHOLOGIE DES INSTITUTEURS POÈTES (2).

Eux et lui sont donc frères doublement. En leur demandant de participer à la glorification de Paul Verlaine, la *France Scolaire* a le ferme espoir d'être entendue et suivie.

ERNEST DELAHAYE.

---

Le Comité du Monument de Paul Verlaine, dans sa troisième réunion (février 1897) a délégué son secrétaire F.-A. Cazals, à Bruxelles, pour y rassembler les nombreux amis que comptait Verlaine, en Belgique et Hollande.

M. Zilleken a formé un groupe à Amsterdam. A Bruxelles un Comité belge s'est constitué avec MM. Camille Lemonnier, Edmond Picard, H. Carton de Wiart, Emile Verhaeren, Charles Morice, le vicomte de Colleville. *La Libre Critique*, de Bruxelles, a publié pendant plusieurs semaines l'appel aux souscripteurs. Le 15 mars, une séance au bénéfice du Monument a eu lieu au salon de la *Libre Esthétique* (où l'on peut voir en ce moment les portraits de Verlaine, par Cazals, exposés l'an dernier à la *Salle Guénégaud*). Cette séance a été parfaite pour la mémoire du Maître. M<sup>lle</sup> Claire Friché y a chanté exquisement les mé-

(1) Voir plus loin la notice de M. JEAN BOURCIGNON, sur *Verlaine professeur*.

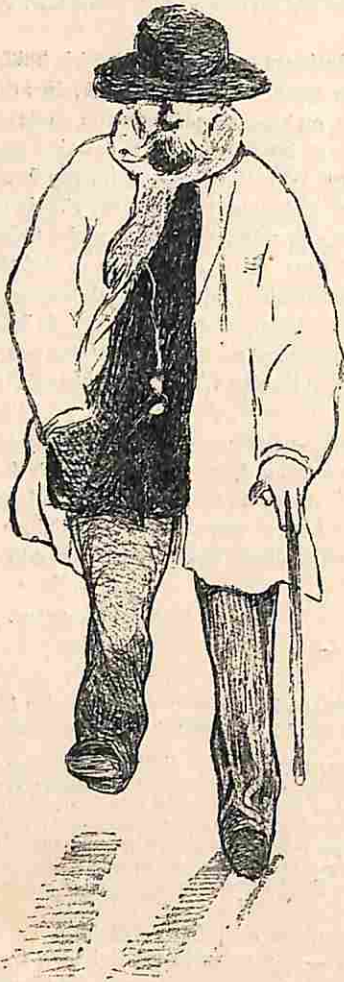
(2) Celui qui écrit ceci, ancien pédagogue (a) — où est ce temps-là ! — a été, non étonné, ravi d'y retrouver, parmi les noms de professeurs et d'instituteurs d'un grand talent, celui d'un vieil ami, perdu de vue depuis bientôt vingt ans. Il voudrait que M. Louis Blanchard sût bien qu'un collègue d'autrefois pense toujours et souvent à lui, et fait des vœux pour son bonheur.

(a) Et auteur lui-même d'un ouvrage très estimé : *Devoirs d'Histoire de France à l'usage des élèves de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* (Librairie Delagrave). M. Delahaye voudra bien nous pardonner cette indiscretion. (Note de la Direction).

lodies de Georges Flé sur des poésies de Verlaine; M. Krauss a récité, bellement, quatre Sonnets tirés de *Sagesse*; des conférenciers ont dit Verlaine, et sa vie et son œuvre. Le *Mercur* de France vient de publier la Conférence de Camille Lemonnier, et la *Revue blanche*, celle de Emile Verhaeren; on va lire plus loin celles de Charles Morice et du vicomte de Colleville. Voici d'abord un trop court extrait des belles pages de Camille Lemonnier :

## SUR PAUL VERLAINE

PAR CAMILLE LEMONNIER



... La canne, le bourdon, la béquille, puisqu'il s'agit de Verlaine, tinte, active, pressée, musicale, dactyle et spondée. Elle a le rythme d'un vers, elle marque la cadence intérieure : elle va avec le Pauvre comme le tambour et les flûtes de sa pensée. Elle fut taillée dans le cornouiller, dans le chêne rude, dans l'épine, et il lui en reste une fibre de vie et de nature. Peut-être elle fut coupée au bord de la route, pendant les marches lasses, égayées de vent et de sources. Peut-être elle est simplement du bois blanc dont se font les lits des pauvres et où il y a encore, ensuite, de quoi, pour l'industrie d'un précis et économe menuisier, raboter leur cercueil.

Telle elle chemine par les campagnes, faisant lever la poudre et le rêve, telle elle traversait les villes, bâton du canapsa, bâton des après-midi de chimère et d'ennui, sur lequel pèse un grand corps lourd de chair et d'os mais d'âme si subtil. Ah ! le jour où pour la première fois, par la tristesse des banlieues, entra dans Paris ce pas du Pauvre venu des *Villages illusoires* qu'explora l'amer génie d'un autre Poète ! Ce bourdon-béquille de Verlaine, symbole de l'aventure de la vie et des caravanes éreintées et de la me-

sure d'une musique nouvelle ! Ceux qui une fois l'entendirent, rondonnant et tambourinant, jamais n'en perdirent la mémoire. Paris crut ouïr le pied corné d'un satyre escalader ses pentes. Il sonnait comme l'épée des preux, comme la crosse d'un évêque, comme les trois coups avant le lever du rideau, et il n'était

pas solennel. Il allait en tumulte, révolté et ingénu, se souvenant qu'il avait été arbre dans le vent, cassant çà et là une vitre, narguant la patrouille amentée par le bris... Ce bâton de Verlaine, je l'entends dans toute son œuvre.

## PAROLES DE CHARLES MORICE

Au très noble et glorieux hommage ici rendu par d'éminents écrivains belges à la mémoire d'un poète français — j'ajouterais seulement le témoignage de son compatriote si, en cette qualité même, je ne leur devais aussi les marques d'une profonde gratitude. — Mais ils s'estiment, j'en suis sûr, heureux du devoir hautement accompli, et fiers de dire, poètes, la dignité de l'un d'entre eux.

Si, du reste, à son sujet, nous agitions (le temps de sourire) une question de nationalité, peut-être me prouverait-on que Verlaine eut des ascendants paternels Belges et qu'il n'est pas rare de trouver en terre wallonne et flamande les syllabes réunies de son nom. Je n'alléguerais pas l'état civil français où, tout de même, ce nom ne saurait être effacé. Je ne dirais pas non plus que du sang espagnol brillait dans les yeux de la mère du poète et qu'ainsi trois patries pourraient se le disputer. Plutôt, proposerai je, une seule — vaste et une par dessus toutes les frontières et vaines discussions — revendiquera l'honneur de son œuvre, de son génie et de sa gloire, soit : la Littérature ; pour nous, sacrée ; lien spirituel, international et d'union, au bord duquel se taisent d'elles-mêmes les prétentions oiseuses, suscitées par sait-on quelles susceptibilités étroites et jalousies locales. A tous, à la Poésie tout entière appartient, comme les autres grands poètes, Paul Verlaine.

Dans la poésie, la place de Verlaine, voilà ce qu'il est intéressant de préciser, et déjà les éléments sont là qui nous l'indiquent : l'histoire s'empare des esprits rayonnants, déjà le lendemain de la mort, pour analyser leur œuvre et son retentissement sur l'avenir.

Or, l'histoire littéraire, comme l'histoire politique, se fonde sur un constant équilibre d'action et de réaction, lequel successivement favorise et restreint l'essor naturel de l'âme humaine vers toutes les libertés. En sorte que, selon les lois d'essentielles correspondances, tout ce qu'on a dit et tout ce qu'on dira d'excellent sur les vicissitudes de la forme de nos écrits serait aussi bien dit des révolutions extérieures de la vie des peuples. — Une histoire littéraire bien faite serait, pour les hommes d'état, un profond enseignement..

Oui, en littérature (aussi), il y a des libérateurs et il y a des despotes. L'action de ceux-là provoque la réaction de ceux-ci, fatalement, encore que, parfois, ce soit à l'école des libérateurs que les despotes grandissent ou réciproquement. Le plus souvent, entre les uns et les autres, un plus ou moins long interrègne permet aux idées de l'initiateur d'irradier par ses disciples de pénétrer la psychologie générale et il faut le dire de dégénérer et de perdre toute vertu entre les mains de maladroits imitateurs, survenus trop tard après le Maître pour bien connaître le sens vrai de sa doctrine. Ce sont ces derniers excès qui expliquent ceux où la réaction ne manque pas de tomber. A Ronsard, Malherbe correspond avec une symétrie parfaite. L'écœurante sottise sentimentale des derniers romantiques, le débraillé de ces mélancoliques gondoliers sans syntaxe ni orthographe, excuse, dans ce qu'elle eut d'artificiel et de convenu, l'impassibilité des Parnassiens.

Mais à leur tour ils eurent le tort, comme avant eux on avait abusé des larmes,

de tomber dans une sécheresse stérile. Nous expiâmes leur erreur, quand le public, las de ces sonnets exacts d'où l'émotion était bannie, et pour l'inutile richesse de leurs ciselures creuses, comparables à tels objets d'étagère, irréprochables et insignifiants, crut respirer l'atmosphère, enfin, de la vie humaine, dans des produits d'une sensibilité immédiate.

C'est à Verlaine qu'était réservé l'honneur de faire le geste qui libère. Il le fit avec l'audace magnifique et poignante dont le génie et le malheur lui donnaient, certes, le droit. Car les peines de sa vie émurent dans sa chair et dans son cœur l'élève des Parnassiens avant qu'il songeât à trahir la règle de l'école, à se révolter contre ce parti-pris d'impassibilité qu'il avait lui-même, plus précisément que personne, formulé en ce vers célèbre :

*Est-elle en marbre ou non, la Vénus de Milo ?*

Ainsi parlait le très jeune homme, à la veille encore des *Fêtes galantes*, chef-d'œuvre parnassien, avec déjà le troublant accent avant-courrier des « affreux naufrages » pour lesquels appareillait cette âme. Mais quand ils furent subis, les naufrages, quand l'homme affligé, désolé, désespéré, eut connu les sincères larmes, le marbre de la statue se brisa entre les doigts fiévreux du poète et le saturnien catholique écrivit *Sagesse*.

C'était d'abord la plainte de sa propre douleur ; c'était aussi le retentissement des désirs de toute une génération mystique : c'était enfin, au point de vue littéraire, la parole qui devait affranchir la poésie française de formelles contraintes devenues surannées.

En ce sens, Verlaine a repris l'action révolutionnaire de Victor Hugo. Mais il est allé bien plus loin que le père des romantiques n'aurait osé prévoir qu'on put jamais aller. Lui-même, dépassé par les poètes partisans du vers libre, hésitait à les approuver. — Ainsi l'action des libérateurs s'harmonise, s'enchaîne, se poursuit au-dessus d'eux et comme en dépit d'eux. Fénelon mène à Rousseau et l'aurait renié. La vérité se révèle graduellement avec la succession des têtes lumineuses : elle n'appartient dans son ensemble total qu'à l'éternelle humanité.

Mais le poète qui avait écrit — ce sont les premiers vers du très précieux poème intitulé : *Art Poétique* :

De la musique avant toute chose

. . . . .

et plus loin

Il faut aussi que tu n'aïlles point

. . . . .

ce poète, dis-je, non seulement jetait dans la poésie française ce cri d'amour et de rajeunissement auquel la jeunesse contemporaine ne tarda pas à se reconnaître et donna tant d'échos, mais encore dotait cette poésie de ces qualités de vague, de ointain, de légèreté fluide, de mystère suggestif, dont vous ne trouveriez guère, avant lui, que des pressentiments, en de rares strophes de Lamartine, de Gérard de Nerval, de Baudelaire, et qui constituent, à proprement parler, la poésie elle-même. Ces qualités — dont la littérature du Nord est si riche et qui brillent avec une si divine splendeur dans les vers de Shelley et d'Edgard Poë — semblaient répugner au génie précis de notre langue. Même au lyrisme des idées, les habitudes déductives et la logique rigoureuse du caractère latin opposent de graves obstacles, entre autres celui de la grandiloquence où tombe si souvent Hugo. Ces obstacles gênent et limitent bien davantage encore le lyrisme des mots, la musique des syllabes. Le génie de Verlaine fut d'avoir inventé et raisonné — car il y avait un critique puissant au fond de ce poète qu'on a dit impulsif — le secret d'é luder victricieuse-

ment toutes ces difficultés : par les libertés, d'abord, qu'il prit à l'intérieur du vers, suites essentielles de l'enjambement romantique, et plus rationnelles et plus fécondes que lui ; puis, par ce goût de l'impair qu'il apporta jusque dans l'arrangement musical des fortes et des faibles dans les douze de l'hexamètre ; enfin, et peut-être surtout, par cet art inouï, dont il donne l'exemple avant le précepte, de joindre l'indécis au précis, au moyen d'alliances de mots harmonieuses dans le heurt même d'apparentes brusqueries, au moyen d'analogies lointaines entre, par exemple, les mondes des sons et les mondes des couleurs, comme en ces vers :

Je devine à travers un murmure  
Le contour subtil des voix anciennes,  
Et parmi les lueurs musiciennes,  
Amour pâle, une aurore future.

L'influence de Verlaine sur les générations de poètes sera durable et profonde. Quelque chose d'essentiel date de lui, qui fait de son rôle dans les lettres françaises celui d'un créateur et d'un révélateur. D'autres ont élevé des monuments plus considérables, à la faveur d'un long aboutissement des races : le présent admire ces ruines fastueuses, orientées à jadis, et passe.

Le monument de Verlaine commande une route haute, difficile et charmante, qui monte dans la lumière vers l'avenir.

CHARLES MORICE.

---

## PAROLES DE M. LE VICOMTE DE COLLEVILLE

Mesdames, Messieurs,

Ce que fut l'exquis poète, des poètes exquis viennent de vous l'exprimer de merveilleuse façon.

Ce que fut Verlaine intime, moi le plus humble des amis du maître, j'essayerai de vous le dire.

S'il faut en croire nos *bourgeois de lettres* : un bohème sans dignité, méchant même, d'un talent de troisième ordre, tel le poète que nous célébrons.

A la vérité, Verlaine eut l'âme la plus noble qui fut jamais. Contempteur décidé des honneurs, des académiques prix, des rubans, il demeura toujours étranger aux basses intrigues, n'appartint à aucune coterie, vécut tristement, abandonné, pauvre, chantant pour chanter, sans souci des écoles, du public et de l'argent. Et c'est parce que sa vie est la condamnation des hommes de lucre et d'ambition que ceux-là le haïssent et le calomnient.

Ils ont osé dire que c'est à un irrégulier que nous élevons une statue ; c'est d'une belle infamie. Que si Villon, La Fontaine, Musset, Murger sont coulés en bronze, est-ce parce que paillards ou bohèmes ? non, mais parce qu'indépendants et vraiment libres, et la liberté seule avec la douleur peuvent enfanter l'harmonie.

Verlaine fut doux et bon comme un enfant ; comme un enfant aussi, volontaire et violent. Mais aussitôt il se montrait si affectueux, si attentionné, si affable pour ceux qu'il avait pu froisser, qu'ils l'aimaient encore davantage.

Il fut tendre, d'une tendresse toute féminine ; ce fut aussi un impulsif, un instinctif, possédant bien une étrange faculté de dédoublement rendue plus aiguë par une éducation catholique, mais, hélas ! n'en usant qu'après coup pour examiner avec horreur toute l'étendue de ses fautes.

Donc, un tempérament faible, une conscience forte et droite, dans une âme sévère, impitoyable même pour la bête exigeante qu'elle traînait après elle : Voilà l'homme !

Et c'est de cet effroyable conflit, de ce duel entre l'essence et la matière qu'il nous fut donné d'être témoin.

Le corps, toujours malmené, se révolta, pour étouffer l'impérative conscience, pour noyer les lancinants souvenirs.

Ah, ce supplice d'une âme, et de quelle âme ! c'est quelque peu plus tragique, croyez-moi, que le classique coup de pistolet !

Peut-être finit-il par les trouver doux, les « breuvages excérés » ; moi, je les compris toujours amers à ses lèvres.

Certain soir, dans cette pauvre chambre d'hôtel de la rue de Vaugirard, il fallait entendre Verlaine. Gavroche tout à l'heure joyeusement blagueur, devenu sombre tout à coup, parler de son fils éloigné, de son foyer détruit, d'une femme aimée.

Si, depuis, Verlaine invectiva quelques drôles, il fut par contre l'ami le plus dévoué et le plus fidèle ! Qui l'entendit jamais parler mal d'Edmond Lepelletier, d'Ernest Delahaye, de Mallarmé, de Ponchon ? tous d'opinions si diverses, de talents si différents pourtant.

Mais ce qu'on ne sait pas assez, pour bien comprendre le caractère de notre cher poète, c'est qu'il resta toujours un vrai gamin de Paris, ignorant toute pose littéraire.

Le dogmatisme de certains, la tenue raide des autres, l'irritaient. Il n'aimait point à causer littérature avec ces gens qui, par genre, le visitaient ; hors les intimes, tous l'ennuyaient.

Il chantait, il pleurait ou il priait, non à des heures déterminées, mais quand venait l'inspiration, c'est-à-dire quand il souffrait, aimait, ou se repentait.

En dehors de cela, il préférait de beaucoup les chansons, les *à peu près* de F. A. Cazals aux distinguées conversations ou à l'ironie froide de certains de ses amis.

... Ce que fut l'amitié de Verlaine pour Rimbaud, Ernest Delahaye, — Jean Bourguignon et Paterne Berrichon l'ont admirablement exposé dans la *Revue Blanche* et dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*.

Ce qu'elle fut pour Edmond Lepelletier, la charmante préface des *Mémoires d'un veuf* en témoigne :

« Nous n'avons plus qu'une idée commune, qui est de nous garder intacte la vieille amitié si forte et si belle.

Agréé donc cette dédicace, toute simple comme mon cœur, mais sincère et chaude comme ma main quand elle serre la tienne ».

N'est-ce pas délicieux ?

Ce que fut enfin l'amitié de Verlaine pour Cazals, le plus cher de ses intimes, celui pour lequel il écrivit ces vers si paternels :

*Mon Cazals, tu sais qu'en dépit  
De tout je t'aime mieux qu'un frère ;  
Cette amitié-là, sans répit  
Ni trêve ou crédit ou débit,  
Elle est au cœur qui la fourbit  
S'il le faut en arme de guerre :  
Mon Cazals, tu sais qu'en dépit  
De tout je t'aime mieux qu'un frère,*

nous le voyons dans la correspondance échangée entre Cazals et Verlaine, alors à Aix-les-Bains (1). A nu, si je puis dire, le cœur si affectueusement tendre du poète pour ses amis, particulièrement pour son cher Villiers, apparaîtra ; nous allons surprendre aussi son amour paternel demeuré si vivace, malgré l'éloignement de son fils.

Mercredi matin [Aix, 21 août].

Cher ami,

Enfin ! je me retrouve. Mais quelle horreur de voyage ! Cette solitude !

— Ceci est un pays qui me rappelle l'Ardenne paternelle, sauvage en diable avec des habitants très doux — des savoyards au fond, tiens !

Quoi de neuf dans ta vie ? Moi, un sérieux étonnant vient de se faire en moi. Je vais prier pour nous, efficacement, je crois bien Je vais aussi travailler. Fait un quatrain du second sonnet pour Tellier. L'ai oublié. Ça me reviendra.

Je le répète, il y a du mieux moral en moi. Est ce définitif ? Eh bien, OUI !

Je pense que ton amitié, ta sérieuse et si méritante affection filiale et fraternelle, sera heureuse de cette bonne nouvelle : ma résurrection intellectuelle.

Je suis la brebis qui était perdue et qui est retrouvée. Tue le veau gras ! et aime-moi encore plus et écris-moi *bontément*, comme dit l'Ardenneais.

(1) Ces lettres ont été publiées dans la *Revue Blanche*.

Occupe-toi de nos affaires. De mon côté, tout sérieux aura lieu. Je te dis, je suis le vrai moi, maintenant. Plains le faux qui est mort. Sois exquis en m'écrivant tout le temps.

Et je te serre les deux mains bien fort.

A peine arrivé ici, j'apprends par un article de Rodenbach, en tête du *Figaro*, la mort de Villiers de l'Isle-Adam. J'apprends qu'on a enterré l'infortuné cher grand ami au cimetière des Batignolles, celui où j'ai mon caveau de famille, tu sais, qui est surmonté d'un tombeau sortable — je le crois, parce que c'est moi qui en ai eu l'idée à la mort de mon père, en 1866, et qu'on a profité de la maladie qui me clouait au lit lors de la mort de ma mère, en 1836, pour l'orner d'un absurde porte-couronnes que, par parenthèse, tu feras bien si je meurs avant d'y avoir pourvu, d'ordonner, de ma part, de démolir. Cette coïncidence dans la mort (ou tout comme, car au fond je suis une façon de mort) après ces similitudes dans la vie, misère, insuccès, mêmes croyances maladroïtement mises en œuvre avec la même bonne volonté, ne peut manquer de te frapper et d'en frapper d'autres qui seront moins indulgents que toi envers ton pauvre vieux P. V. surtout en face de la vie triste aussi, moins pourtant je pense, mais plus vraiment digne malgré tout et pas coupable en somme, elle, de Villiers. Je ne parle pas des œuvres, étant partie. Pourtant j'eusse voulu dire mon mot sur la sienne, après même la vive et tendre admiration exprimée dans *Poètes maudits* (2<sup>e</sup> série) et aux *Hommes d'aujourd'hui*. Je vais essayer de célébrer dignement la mémoire de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre dans un sonnet qui sera le dernier de ma sériette *Dédicaces*. Tu vas l'avoir avec celui de Tellier...

Hier on enterrait ou du moins on reconduisait à Paris en passant par l'Eglise une dame morte ici d'une maladie de langueur, la femme d'un très riche banquier, tous deux fort bienfaisants et que les pauvres, sous la figure touchante des enfants des écoles chrétiennes de la petite ville, accompagnèrent en récitant à haute voix le chapelet et chacun un cierge à la main sous la conduite du clergé et de leurs maîtres et de leurs maîtresses dans le même appareil. Même ce murmure très doux de petites voix bien d'accord avait quelque chose de particulier et de délicieusement étrange, funèbre et joyeux à la fois, comme de vagues litanies à la bonne Mort. Char magnifique à panaches blanches, lanternes allumées enveloppées de crêpes — et un deuil réel qui suivait en une foule à pied de riches et de misérables confondus dans un même respect attendri...

Eh bien, le croiras-tu ? Oui, j'eusse voulu pour mon ami des funérailles ainsi, non le formel, froid et compassé maigrelet cortège de purs hommes de lettres et artistes, tels, mon Dieu, que toi ou moi, — et ce qu'une grande et heureuse de la terre obtenait de par sa vertu mais aussi, peut-être plutôt pour sa richesse, j'aurais préféré le voir dédié au grand de la pensée, au vertueux de l'art que nous pleurons en l'environnant, car l'homme grand d'esprit, l'homme vertueux par la splendeur du vrai qui est le beau et du beau qui est le vrai, est plus grand et plus vertueux que toute grandeur et que toute vertu qui ne relèveraient pas directement de la Sainteté.

Nonobstant, je n'ai jamais salué un corbillard orgueilleux avec plus de respect, d'émotion, exempt cette fois de certaine pitié qui est, sans doute, de l'envie, et je me dis finalement en moi-même, pensant aux œuvres immortelles du poète, mort si pauvre et si triste, et aux œuvres immortelles aussi, de la haute et puissante dame :

Ames chrétiennes, allez en paix !

Encore sur Villiers, dans cette autre lettre :

Je repense à Villiers et à ce que j'en disais l'autre fois.

Certes, sa vie fut plus *digne* que la mienne, mais pas plus fière, au fond. J'ai fait plus d'efforts que lui et je fus — hélas ! *je fus* ! — un chrétien plus logique. Mes chutes sont dues à quoi ? Accuserai-je mon sang, mon éducation ? Mais j'étais bon, chaste... Ah, la boisson qui a développé l'acare, le bacille, le microbe de la Luxure à ce point en ma chair faite pourtant pour la norme et la règle ! c'est vrai que le malheur, un malheur sans pair je crois, m'a — pour un temps — trempé, puis peut-être détrempé faute d'avoir été pratiqué judicieusement. Je manque de jugement avec tout le bon sens que j'ai. Morale que je n'aime guère : je suis un féminin, — ce qui expliquerait bien des choses !!

As-tu remarqué qu'Edison était à Paris lors de la mort de Villiers ? Cet Edison qui est peut-être un intelligent comme nous l'entendons et sans doute une brute de mécanicien, sait-il que l'*Eve Future* l'a comme héros, et ce que ce héros est une merveille de symbolisme : science moderne aboutissant à une catastrophe énorme : *la mort littérale d'une âme*. — puis close subsidiairement par la ruine de la machine inventée par lui (petit dommage !). Le roman finit par l'anéantissement moral de l'Edison fictif devant ce résultat. Relis donc ça et Akédyssérii (Raynaud a les 2 livres).

Maintenant, cette lettre où il parle de son fils :

Enfin, à nous revoir. Et de près comme de loin, cette fois union et calme et confiance. C'est si bon ! enfin ! Et quelle bonne campagne de lettres incessantes celles-ci ! Et bonnes ! *Union*, et nous triompherons.

J'ai toujours aimé l'enfant. — En témoignent : *Gosses, ma fille, Piervot gamin* ; aussi, à G. V. (*Amour*) Plus le garçon que la fille. Celui-là est moins *enfant* que celle-ci et se

fourre les doigts dans le nez mieux à l'escient. La fille, coquette déjà ; le garçon se repose, se campe sans pose, s'assied, ou plutôt prend son assiette, réfléchit à sa manière — et quand il y a à être affectueux mais logique envers papa, maman ou « bon ami » ou « bonne amie » — généralement de bons vieux, horribles à voir, il y va de son cœur. Et il raisonne en baissant la tête sous un reproche ou un conseil et en dressant de bons grands yeux francs, prêts à pleurer ; — la petite fille, elle, ses yeux « sourient » ou *pleurent*.

— Jeune, même plus très, il y a une quinzaine d'années, je rêvais souvent d'un petit ami, ô en tout idéal, neuf à dix ans, conseiller en même temps que camarade de jeux aux quels il m'invitait de son doigt levé plein de discours... Et de quelle amitié virile nous nous aimions ! Et ce petit Jésus au Temple, ce petit Louis XVII au Temple me conseillait, — et quels bons conseils m'encourageaient !...

C'est drôle qu'à cette époque là Létinois, que je ne connaissais pas, avait un peu plus de cet âge, que toi, inconnu plus encore et venant de plus loin (côté des anges) avait cet âge aussi.

Le petit d'ici m'a rappelé tout CELA qui est « bête », mais si frais, mon Dieu !

Que reste-il, maintenant, de toute la boue amassée pour salir notre glorieux, honnête et désintéressé maître ? — Rien, n'est-il pas vrai, rien que la honte, pour ceux qui firent cette vile besogne. — Quant à nous, qui avons chéri le poète à l'âme harmonieuse, l'ami au cœur exquis, nous pensons qu'il n'existe pas au monde, d'être plus digne d'admiration, de compassion et de véritable affection, que notre cher et regretté Paul Verlaine.

VIC DE COLLEVILLE.

## VERLAINE PROFESSEUR \*



Dans sa vie tourmentée, Verlaine n'apparaît pas toujours comme le bohème des pérégrinations avec Rimbaud ou, selon l'expression d'Anatole France (1), comme « le vieux vagabond des routes et des faubourgs », dont la silhouette douloureuse est restée légendaire au Quartier Latin. De larges éclaircies vinrent parfois ensoleiller la route du Pauvre Lélian, attristée par tant d'heures sombres, battue de tant d'orages. Pendant la période qui s'étend de 1875 à 1880, le

poète mena une existence paisible et régulière, vivant du métier qu'il avait choisi et ne consacrant à la poésie que ses instants de loisir. Il fut successivement professeur en Angleterre et en France, et c'est ce point généralement ignoré de sa biographie que nous allons indiquer.

Le 16 janvier 1875, Verlaine, converti et désormais chrétien, quitta la prison de Mons, où il venait de subir la peine dictée par le rigorisme étroit de la justice brabançonne, en 1873, lors de la rupture violente avec Rimbaud (2). Il se rendit presque aussitôt en Angleterre, où une agence de Londres le plaça comme professeur de français dans une pension tenue par M. Andrews, à Stickney (Lincolnshire). Chargé aussi de l'enseignement du dessin, il provoqua l'admiration du « vicar » de

\* A notre excellent ami M. Ernest Delahaye, toujours si bienveillant et si dévoué à la gloire de Verlaine, nous devons tous les renseignements — *absolument inédits* — que nous avons utilisés dans cet article. Nous lui en exprimons très vivement notre sincère reconnaissance.

(1) M. A. France, qui a fait de Verlaine, sous le nom de Choulette, un des plus curieux personnages du *Lys Rouge*, a esquissé avec un art exquis l'étrange existence du poète dans un article sur *Bonheur*.

(2) Cf. JEAN BOURGIGNON et CHARLES HOUIE : *La Vie littéraire d'Arthur Rimbaud* (*Revue d'Ardenne et d'Argonne*, janvier-février 1897, pp. 68-69).

l'endroit qui, lors d'une visite à l'école, s'écria devant les modèles tracés par Verlaine sur le tableau noir : « Oh ! ces Français, tous artistes !... » Après deux ans de séjour à Stickney, vers la fin de 1876, il se fixa dans une ville voisine, à Boston, où il tenta de vivre, comme professeur libre, en donnant des leçons particulières. Il ne réussit pas dans cet essai et se mit en quête d'une autre pension ; en 1877, M. Remington, à Bournemouth, le prenait dans son établissement pour y enseigner le français.

C'est à Stickney et à Bournemouth que Verlaine se mit à la composition de ses deux chefs-d'œuvre : *Sagesse*, qu'il écrivit en grande partie ; *Amour*, qu'il commença.

Aux vacances de 1877, en septembre, Verlaine et son ami, M. E. Delahaye, se rencontrèrent à Paris. M. Delahaye venait de quitter le collège Notre-Dame de Rethel, où il était professeur ; sur sa recommandation, le poste qu'il y occupait fut donné au poète, qui avait manifesté le désir d'aller vivre dans un milieu religieux comme l'était ce collège ardennais.

Verlaine débuta à Rethel au mois d'octobre 1877 et y demeura les deux années scolaires 1877-1878, 1878-1879. Il enseigna l'histoire, le français, la littérature, en qualité d'adjoint à M. Eugène Royer, qui dirigeait les cours professionnels préparant aux écoles d'arts et métiers, aux examens d'administration et du volontariat, et qui s'occupait seulement de la partie scientifique. Les cours d'anglais lui furent également confiés. A ce sujet, M. Stéphane Mallarmé raconte que Verlaine, dans sa classe, faisait d'abord prononcer le français à la manière anglaise pour initier plus vite les élèves aux difficultés de l'accent britannique ; il tient le fait du poète lui-même.

Dans les premiers temps de son séjour à Rethel, Verlaine prit une attitude monacale exagérée, et cela de bonne foi : il se persuadait qu'il était vraiment au couvent et considérait les prêtres du collège comme des hommes redoutablement graves. Ceux-ci, de leur côté, étaient singulièrement impressionnés par la réserve austère du nouveau professeur, et des deux parts on ne se trouvait pas très à son aise. Le poète finit pourtant par se déridier, par se *dégeler*, pour employer l'expression d'un de ses anciens collègues. Cette détente dans les relations réciproques se produisit grâce à la bonhomie aimable et engageante du professeur de rhétorique, M. l'abbé Dogny, dont l'esprit fin et cultivé séduisit beaucoup Verlaine. Ce dernier entretint dès lors les rapports les plus sympathiques avec les autres professeurs, dont il garda toujours le meilleur souvenir : plus tard, aux heures les plus moroses de sa vie, il aimait à rappeler les heureux moments passés dans ce calme collège ecclésiastique (1).

Pourtant, malgré ces bonnes relations, Verlaine cachait soigneusement qu'il était poète. Il le faisait par modestie et aussi par crainte d'effaroucher son entourage ;

(1) Elèves et professeurs du collège Notre-Dame de Rethel ont gardé, de leur côté, la mémoire de Paul Verlaine, comme l'indique cette note parue, à propos d'un *banquet verlainien*, dans *L'Echo de Paris* du mardi 9 février 1897 :

« Les anciens élèves du collège Notre-Dame de Rethel se sont souvenus que le poète Paul Verlaine avait été leur professeur pendant quelques années. Ils ont organisé hier, à Paris, un banquet en son honneur. Le menu, dessiné par M. Thiéry, d'après les documents de F.-A. Cazals, représentait le poète en buste, contemplant du haut de son piédestal, gardé par la Renommée, la ville de Rethel et son collège se détachant au fond dans une auréole ensoleillée.

« M. Jean Bourguignon, membre du comité de patronage pour le monument de Verlaine, a fait, à l'issue du banquet, une très attachante conférence sur *Verlaine et les Ardennes*, puis des vers de Verlaine ont été dits par F.-A. Cazals ».

Cf. aussi HENRI BOURGUIGNON : *Un banquet ardennais et verlainien* (dans *Le Courrier des Ardennes*, n° du 11 février 1897.)

puis il ne voulait rien laisser soupçonner de ses vers passés, et il s'efforçait de mettre en quelque sorte un abîme entre sa vie d'avant la conversion et celle d'après. Le personnel du collège voyait bien qu'il avait affaire à un homme de beaucoup d'esprit et d'une grande culture littéraire, mais il ignorait complètement que l'adjoint de M. Royer recopiait ou augmentait *Sagesse* et continuait *Amour*, quand la fenêtre de sa chambrette restait très tard éclairée dans la nuit.

A la fin de 1879, Verlaine abandonna l'enseignement pour s'associer au père d'un de ses élèves, M. Létinois, et tenter avec lui une entreprise agricole à Juniville. Mais ses affaires ne tardèrent pas à décliner. Le poète le constate lui-même dans *Amour* :

*Notre essai de culture eut une triste fin, (1,*

et en 1882 il lui fallut renoncer à l'exploitation de sa ferme. Après cette date, on retrouve encore Verlaine dans le professorat à deux reprises différentes, mais d'une façon tout à fait passagère.

En 1882, le fils de son associé, Lucien Létinois, quitta brusquement l'institution où il était professeur, à Boulogne-sur-Seine, pour se livrer à d'autres occupations. Verlaine, qui aimait beaucoup ce jeune homme et en avait fait son fils adoptif, prit sa place pour ne pas laisser dans l'embarras M. Esnault, le directeur de l'institution, et lui donner le temps de trouver un remplaçant. C'est ainsi qu'il fut professeur durant un mois à Boulogne-sur-Seine, 54, rue d'Aguesseau.

Revenu dans les Ardennes, à Coulommès, le poète ne put s'y plaire et tenta, en 1884, de se fixer à Paris. Pendant quelques mois il donna des leçons d'anglais dans une pension ecclésiastique de Neuilly : ce fut son dernier passage dans l'enseignement.

Dès lors, incapable de profiter de sa gloire naissante pour subsister à l'abri du besoin, il mena cette vie étrangement heurtée, parfois lamentable, où finit par sombrer ce qui restait de santé et de bonheur au Pauvre Lélian.

JEAN BOURGUIGNON ET CHARLES HOUIN.

P. S. — Nous préparons en ce moment, pour la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, une étude complète sur « Verlaine ardennais ». Cette étude sera accompagnée d'autographes et de dessins inédits, et plusieurs points du présent article y seront considérablement développés.

J. B. et C. H.

## Derniers documents.

Le mouvement en faveur du Monument à ériger à Paul Verlaine, au jardin du Luxembourg, ne s'est pas localisé à Paris ; il a gagné la province et l'étranger. La souscription trouve des adhérents dans toute la France, et nous avons vu la propagande active commencée en Belgique et aux Pays-Bas par le *Comité bruxellois* et celui d'Amsterdam, à la suite du voyage de M. Cazals.

A Paris même, les revues périodiques ont joint leurs efforts personnels à ceux du Comité. L'appel aux Souscripteurs a été fait par le *Mercur de France* qui a de plus publié les noms des premiers Souscripteurs). la *Revue Blanche*, la *Plume*, la *Critique*, *Simple Revue*, le *Parisien de Paris*, le *Livre Vert*, *Lutèce*, et, ici-même, la *France Scolaire*.

M. Jacques Brieu l'a inséré dans les revues et journaux du Midi.

On a vu aussi, au premier des *Samedis littéraires* de l'Odéon, grandir la mémoire de Verlaine et consacrer son influence poétique.

La région ardennaise, moins que tout autre, ne pouvait rester étrangère à l'enthousiasme général : Verlaine est ardennais par ses origines. La *Société d'Etudes ardennaises*, par les soins de M. Jean Bourguignon, a formé un *Comité ardennais* en faveur du Monument. En font partie : — *Président* : Charles Houin, agrégé de l'Université ; *Vice-président* : Paul Collinet, professeur agrégé à la Faculté de Droit de l'Université de Lille ;

(1) PAUL VERLAINE : *Amour* (Paris, Vanier, 1838).

*membres* : Lucien Hubert, député de Vouziers ; Ernest Raynaud, poète ; Jules Mazé, poète et romancier ; Ernest Delahaye, attaché au Ministère de l'Instruction publique ; Jean Bourguignon, Directeur de la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* ; André Donnay, agrégé de l'Université ; Paul Acker ; D<sup>r</sup> Henri Doizy ; Henry Dacremont, avoué à Charleville ; D<sup>r</sup> V. Meurgy ; Gabriel Cromer, licencié en droit ; Auguste Drouet, artiste ; D<sup>r</sup> Jules Richelet ; Louis Pierquin ; *Secrétaire* : Henri Bourguignat, secrétaire de la *Société d'Etudes ardennaises*.

Le Pas-de-Calais, qui est une des patries de Verlaine, puisque sa mère y était née, s'y était mariée, et que lui-même y fit des séjours assez fréquents, s'est aussi intéressé à l'œuvre. Un comité est ébauché à Boulogne-sur-Mer, dont font partie MM. Irénée Decroix, Réveillez, etc.

M. Henry B. Davray s'est occupé tout spécialement de recueillir des adhésions en Angleterre, aux Etats-Unis, et l'éditeur W. E. Henley, de Londres, a encarté dans *New-Review* le bulletin de souscription (tirage spécial).

M. Jean Schlesinger a commencé en Autriche une forte campagne en faveur du Monument, et M. Pierre-Paul Plan, en Suisse, où *la Montagne*, de Genève, a inséré déjà notre appel.

A la dernière Séance du Comité de Paris, M. le Comte Robert de Montesquion-Fezensac a bien voulu se charger d'organiser une représentation au bénéfice du Monument. Nul doute qu'il ne réunisse une assistance empressée et brillante, prochainement, dans *Trianon*, ce coquet théâtre de Versailles, où nos plus grandes actrices, nos comédiens de talent, viendront interpréter l'œuvre du poète de *Sagesse*.

## SOUSCRIPTION PUBLIQUE INTERNATIONALE

(Ouverte le 15 février 1897)

### Première liste

Catulle Mendès. . . . .	50 »	Paul Meurice. . . . .	20 »
Georges Courteline. . . . .	25 »	M <sup>me</sup> Méry Laurent . . . . .	20 »
Rémy Salvator. . . . .	50 »	Clément Rochel . . . . .	10 »
Pierre Louys. . . . .	20 »	L.-O. Raquin . . . . .	5 »
Léon Deschamps, directeur de la <i>Plume</i> . . . . .	20 »	Maurice Bouchor. . . . .	25 »
<i>Comité Henry Murger</i> . . . . .	7 »	Alphonse Bévyille, directeur de <i>l'Almanach d'Alsace et de</i>	
Charles le Goffic. . . . .	10 »	<i>Lorraine</i> . . . . .	5 »
Alfred Vallette, directeur du <i>Mer-</i> <i>cure de France</i> . . . . .	20 »	Jean Lorrain . . . . .	30 »
<i>Anonyme</i> . . . . .	1 »	Maurice du Plessys . . . . .	10 »
Michel Abadie, instituteur. . . . .	2 »	Paterne Berrichon. . . . .	5 »
Jules Valadon. . . . .	5 »	Gyp (M <sup>me</sup> la comtesse de Martel de Janville). . . . .	20 »
Emile Blémont. . . . .	20 »	D <sup>r</sup> Weiss. . . . .	15 »
Frédéric Mistral. . . . .	10 »	Frantz Jourdain . . . . .	10 »
Frédéric Raisin (Suisse). . . . .	20 »	Lucien Muhlfeld. . . . .	10 »
Raymond Poincaré, vice-Président de la Chambre des Députés. . . . .	20 »	Léon Dièrx. . . . .	10 »
Vincent d'Indy. . . . .	10 »	Edouard Ducoté, directeur de <i>l'Ermitage</i> . . . . .	20 »
D <sup>r</sup> Louis Jullien. . . . .	100 »	Jean Carrère . . . . .	5 »

Hermann Carrère. . . . .	3 »	Sander Pierron (Belgique). . . . .	2 50
M <sup>lle</sup> Eva Million. . . . .	3 »	Patey, auteur de la <i>Cracovienne</i> . . . . .	3 »
<i>Association générale des Etudiants</i>			
<i>de Paris. . . . .</i>			
Un Américain anonyme . . . . .	100 »	<i>Liste Edouard Jacquemin :</i>	
Léon Duvauchel. . . . .	3 »	A. Guffroy. . . . .	1 »
Comte et comtesse d'Abbes d'Assignan. . . . .	40 »	Cochepin. . . . .	1 »
Reynaldo Hahn. . . . .	50 »	Léon Soret et Pierrot. . . . .	2 »
Charles Dondcelet. . . . .	5 »	Vuillier. . . . .	1 »
Jean Dolent. . . . .	3 »	<i>Anonyme</i> . . . . .	1 »
P.-N. Roinard. . . . .	3 »	Enault. . . . .	1 »
Don Sigismond Bonska, directeur du <i>Nory Zivot</i> (Antriche). . . . .	10 »	Paul Manuel. . . . .	1 »
S. M. . . . .	10 »	Feinlen. . . . .	1 »
Auguste Rodin. . . . .	20 »	Gabriel Berthon. . . . .	2 »
Ernest Raynaud. . . . .	20 »	Adrien Hottenier. . . . .	2 »
Georges Rodenbach. . . . .	20 »	Camille Girault. . . . .	2 »
Albert Delvallé. . . . .	3 »	Adolphe Gensse. . . . .	2 »
Ernest Delahaye. . . . .	20 »	Parfait. . . . .	1 »
<i>Pour la couronne du Bout de Van</i>			
reçu . . . . .	20 »	Frank Vincent. . . . .	1 »
Octave Mirbeau. . . . .	20 »	P. Demouth. . . . .	2 »
Jules Moulin . . . . .	10 »	Ch. Bérard. . . . .	4 »
Léon Riotor. . . . .	3 »	Louis Hébert . . . . .	2 »
Georges Hugo. . . . .	50 »	Ed. Jacquenin. . . . .	3 »
André Lebey. . . . .	10 »	<i>Liste Jacques Brieu (Perpignan) :</i>	
Michel Mourlevat, instituteur. . . . .	1 »	P. Vidal, bibliothécaire. . . . .	2 »
Gustave Larroumet, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. . . . .	3 »	Laurent X . . . . .	1 »
Achille Segard. . . . .	3 »	<i>Anonyme</i> . . . . .	0 50
Jean Schlesinger. . . . .	50 »	M. G. . . . .	0 50
Comte de Schoenborn. . . . .	20 »	V. Janneson . . . . .	0 50
Charles Hotz . . . . .	3 »	Joseph Déjan, tanneur. . . . .	1 »
Gabriel Fabre. . . . .	3 »	Eugène Déjan, tanneur. . . . .	1 »
André Gide. . . . .	13 »	<i>Anonyme</i> . . . . .	0 50
Michel Audibert. . . . .	3 »	Commenge, commis des Postes et télégraphes . . . . .	0 50
René Philipon. . . . .	20 »	J. S., mercier. . . . .	2 »
Lucien Besnard, directeur de la <i>Revue d'art dramatique</i> . . . . .	10 »	Je Brial, comptable . . . . .	1 »
Jean Bourguignon. . . . .	3 »	Corbère, pharmacien. . . . .	1 50
Pierre Quillard. . . . .	10 »	Félix de Guardia, avocat. . . . .	2 »
Odilon Redon. . . . .	3 »	Saint-Martory, libraire. . . . .	1 50
Georges Eckhoud (Belgique). . . . .	2 50	Delmas, conducteur principal des Ponts-et-Chaussées. . . . .	2 »
		<i>Anonyme</i> . . . . .	0 50
		<i>Anonyme</i> . . . . .	0 25
		Alcouffe, limonadier. . . . .	1 »
		<i>Anonyme</i> . . . . .	0 25
		Maniel, instituteur. . . . .	0 25

Baron, instituteur. . . . .	0 25	II. d'Ardennes. . . . .	2 »
J. Fons, commis des Postes et Télégraphes. . . . .	0 25	Maurice Magre . . . . .	2 »
<i>Anonyme.</i> . . . . .	0 50	Henri Mazel . . . . .	10 »
Arqué. . . . .	0 50	Ernest Chausson . . . . .	50 »
<i>Anonyme.</i> . . . . .	0 25	Louis Pocat . . . . .	10 »
Boyer. . . . .	0 50	Léon Maillard, directeur du <i>Pa-</i> <i>risien de Paris</i> . . . . .	10 »
Louis Puech, café de France. . . . .	0 50	Aurélien Scholl. . . . .	20 »
Léon Deherpe, directeur de la <i>Clavallina.</i> . . . . .	2 »	Maurice Pottecher . . . . .	10 »
Lucien Bertrand. . . . .	2 »	Jules Case . . . . .	10 »
Assens, professeur. . . . .	1 »	Georges Bans, directeur de la <i>Critique</i> . . . . .	10 »
Badie, instituteur. . . . .	1 »	Emile Straus, rédacteur en chef de <i>la Critique</i> . . . . .	10 »
Toubert, conducteur des Ponts- et-Chaussées. . . . .	0 50	Emile Lane. . . . .	7 »
Peyronnet, commis d'inspection académique. . . . .	1 »	Charles Carpeaux. . . . .	2 »
Plazy, inspecteur primaire. . . . .	2 »	William Holt. . . . .	1 »
André Parnaud, instituteur. . . . .	0 25	Marc Mouclier. . . . .	2 »
Dhers, rédacteur à la <i>Clavallina.</i>	1 50	George Durangel . . . . .	1 »
Jacques Brieu. . . . .	3 50	Edmond Lepelletier . . . . .	100 »
<i>Le Fin de Siècle</i> . . . . .	50 »	<i>Société littéraire des Etudiants ca-</i> <i>tholiques de l'Université de</i> <i>Gand (Belgique). — Collecte</i> <i>faite au Banquet du x<sup>e</sup> anni-</i> <i>versaire de la Société, pour le</i> <i>« poète de Sagesse, le plus</i> <i>beau poème catholique d'au-</i> <i>jourd'hui ».</i> . . . . .	30 »
<i>Le Mercure de France</i> . . . . .	25 »	Henry Bauër . . . . .	20 »
Siant Georges de Bouhélier . . . . .	10 »	Basile de Schlichting . . . . .	50 »
Victor Remouchamps (Belgique). . . . .	5 »	A. K. . . . .	5 »
Charles Houin. . . . .	5 »	Roll. . . . .	10 »
Fernand Fau. . . . .	2 »	Richter. . . . .	5 »
Paul Fort. . . . .	5 »	Raoul L'Hôpital. . . . .	5 »
<i>Liste Raymond Maygrier :</i>		M <sup>me</sup> L'Hôpital. . . . .	5 »
Edouard de Bray, romancier es- pagnol. . . . .	5 »	<i>Liste Robert :</i>	
Antoine Dupré . . . . .	1 »	De Foucaud. . . . .	1 »
George Suzanne. . . . .	5 »	Edouard Quet . . . . .	1 »
Brière. . . . .	1 »	Amédée Voluisant . . . . .	1 »
Oudot. . . . .	1 »	M <sup>me</sup> Moye. . . . .	1 »
Azémat. . . . .	1 »	Boulaïn. . . . .	1 »
L'Huillier. . . . .	1 »	Dupuy. . . . .	1 »
Paul de Fontenay . . . . .	1 »	De Bénac. . . . .	1 »
Raymond Maygrier. . . . .	5 »	De la Haye. . . . .	1 »
Paul Leclercq. . . . .	20 »	Eug. R. Stéphan. . . . .	1 »
<i>Liste de l'EFFORT (Toulouse) :</i>		Cler. . . . .	1 »
E. Delbousquet. . . . .	2 »		
Elie Clavel. . . . .	2 »		
Marc Lafargue. . . . .	2 »		
Vayssié. . . . .	2 »		

André . . . . .	1 »	française . . . . .	100 »
Robert. . . . .	14 »	Comte Robert de Montesquiou Fezensac. . . . .	250 »
J. F. Raffaëlli. . . . .	25 »	<i>Anonyme.</i> . . . . .	10 »
Théodore Duret . . . . .	10 »	Albert Besnard . . . . .	20 »
Edmund Gosse esq. (Angleterre). . . . .	25 »	F. A. Cazals . . . . .	10 »
Lucien de Busscher (Belgique). . . . .	5 »	F. Clerget . . . . .	10 »
Maurice Maeterlinck (Belgique). . . . .	10 »	Gaston Prunier . . . . .	2 »
M <sup>lle</sup> Georgette. . . . .	1 »	<i>Liste Henry Davray :</i>	
Charles Whisley. . . . .	20 »	Selwyn Image (Angleterre) . . . . .	12 50
M <sup>me</sup> la baronne Deslandes. . . . .	100 »	Lionel Johnson . . . . .	25 »
Vittorio Pica (Italie). . . . .	20 »	Osman Edwards . . . . .	6 25
Jean Baffier, directeur du <i>Réveil</i> <i>de la Gaule.</i> . . . . .	1 »	More Adey . . . . .	6 25
Orléans. . . . .	1 »	Robert Ross. . . . .	6 25
Briffault. . . . .	1 »	W. B. Yeats . . . . .	6 25
Paul Tissier . . . . .	5 »	Will Rothenstein (Angleterre) . . . . .	25 »
<i>Le pauvre Gaspard.</i> . . . . .	1 »	Robert Steele . . . . .	3 10
Eugène Demolder. . . . .	5 »	John Lane . . . . .	6 25
François Coulon. . . . .	10 »	Cecil Botting . . . . .	6 25
Yves Berthou. . . . .	5 »	Rév <sup>d</sup> R. C. Fillingham <i>id.</i> . . . . .	6 25
Gaëtan Rondeau. . . . .	5 »	W.-E. Henley . . . . .	20 »
Justin Massot. . . . .	5 »	C. F. Keary . . . . .	25 »
Emile Van Mons. (Belgique) . . . . .	5 »	Catulle Mendès (2 <sup>e</sup> S <sup>on</sup> ). . . . .	50 »
Georges Flé. . . . . <i>id.</i>	5 »	Archag Tehobanian . . . . .	10 »
Theo van Rysselberghe. <i>id.</i> . . . . .	5 »	Frédéric Saisset . . . . .	5 »
Octave Maus. . . . . <i>id.</i>	5 »	Robert de Souza . . . . .	5 »
M <sup>me</sup> Deliège. . . . . <i>id.</i>	5 »	Saint-Pol Roux . . . . .	5 »
M <sup>me</sup> Madeleine Gevaert. <i>id.</i> . . . . .	5 »	Henri de Régnier. . . . .	10 »
E. Mysten. . . . . <i>id.</i>	5 »	Henry D. Davray. . . . .	10 »
Elysée Reclus. . . . . <i>id.</i>	5 »	Gabriel Volland . . . . .	6 »
E. Deman, éditeur. . . . . <i>id.</i>	5 »	<i>Produit de la séance du 25 mars</i>	
Emile Verhaeren. . . . . <i>id.</i>	5 »	<i>1897 à la Libre Esthétique de</i>	
M <sup>me</sup> Jeanne Leguy. . . . . <i>id.</i>	5 »	<i>Bruxelles . . . . .</i>	
Gabriel Hanotaux, ministre des affaires étrangères . . . . .	20 »	Cardon (Bruxelles). . . . .	10 »
Maurice Vandermeulen (Belgique) . . . . .	5 »	Albert Perrin, Receveur des Do- maines . . . . .	2 »
<i>Société des auteurs, compositeurs</i> <i>et éditeurs de musique.</i> . . . . .	100 »	Camille Lemonnier (Bruxelles). . . . .	5 »
Adrien Lachenal, conseiller fédé- ral (Suisse). . . . .	20 »	William Picard . . . . . <i>id.</i>	5 »
François Coppée, de l'Académie		G.-M de Laculte. . . . . <i>id.</i>	5 »
		Léon du Bois. . . . . <i>id.</i>	5 »
		<i>La Revue Blanche</i> . . . . .	100 »
		Xavier de Carvalho. . . . .	2 »

« A suivre. »

TOTAL DE LA 1<sup>re</sup> LISTE : 3357 60

*La France Scolaire publiera régulièrement les listes des nouvelles souscriptions, reçues par les Comités auxiliaires, par les Revues périodiques, et par le trésorier du Comité d'action, M. F. Clerget, 17, rue Guénégaud, Paris.*

FIN DE LA PARTIE CONSACRÉE AU MONUMENT DE PAUL VERLAINE

# L'Écriture Moderne

## EXPOSÉ ET BUT DE LA MÉTHODE (1)

Dans chaque matière du programme, l'enseignement se donne d'après les mêmes règles, la répartition mensuelle est graduée ou progressive ; seule, l'écriture resté soumise à l'initiative de chaque professeur et les succès laissent souvent à désirer faute d'enchaînement dans les principes et de guide dans la direction.

Le Maître et l'élève ont besoin d'être secondés en écriture comme ils le sont en Orthographe et en Calcul : d'avoir un programme et des leçons uniformes afin de marcher régulièrement en évitant les écarts et les oublis.

Toutes ces qualités se trouvent réunies dans ma méthode d'écriture moderne divisée en Manuel du Maître, manuel de l'élève et cahiers préparés.

La partie pédagogique rappelle à l'instituteur la manière de faire une leçon, et le programme, divisé par cours et par mois, trace sa besogne annuelle. Chaque groupement de lettres part de principes faciles et gradués et se termine par une révision mensuelle. Toutes les minuscules et majuscules sont réunies en deux alphabets bien distincts qui permettront au professeur de faire, en une leçon, le tableau synoptique ou révision générale de tous les groupes.

Jusqu'alors l'enseignement de l'écriture s'est borné à la copie des cahiers modèles où les lettres sont riches en dessins calligraphiques.

Mais le point capital, pour un élève, est de savoir ce qu'il fait, de connaître la théorie des principes d'une méthode : aussi j'ai cru nécessaire de mettre entre les mains de nos enfants un livre, qui, à l'appui des explications du Maître, leur permettra, comme la Morale et l'Histoire, d'apprendre par cœur des leçons dont ils profiteront, depuis le cours moyen, dernière division, jusqu'au cours supérieur.

Pour les petits qui ne pourront pas tracer la pente eux-mêmes, j'ai rassemblé tous les groupes de la méthode en quatre cahiers, et la marche des principes est textuelle aux manuels, mais beaucoup plus lente, surtout pour les commençants.

Permettez-moi d'attirer votre bienveillante attention sur l'innovation d'une écriture moderne qui joint à sa simplicité une élégance remarquable.

De forme anguleuse, elle est composée de pleins droits et ne présente plus les difficultés de la ronde et de la bâtarde, ce qui permettra de l'enseigner avantageusement dès le cours moyen.

Son expéditive, très lisible et rapide, maintient le corps droit et libre, la vue directe, et, d'après les médecins compétents, elle offre le bien-être d'une bonne hygiène.

Les nombreuses attestations qu'elle contient prouvent qu'elle est appelée à rendre de grands services dans toutes les écoles primaires et supérieures, c'est mon seul but.

CAMILLE JEANNOL  
Instituteur à Paris.

(1) *Manuel du maître*, avec 35 planches gravées, 1 vol. cart. 1 fr. (*Librairie de la France scolaire*).

NOTA : Le Conseil Municipal de Paris, dans sa séance du 12 mars 1897, a donné un avis favorable pour l'inscription de la Méthode d'Écriture Moderne de M. Camille Jeannol sur la liste des ouvrages fournis gratuitement à ses Ecoles.

## BULLETIN

Pays de langue française.

## SUISSE

**Pour la paix.** — L'intéressant paragraphe relatif à la réforme des manuels scolaires au point de vue des idées pacifiques, que j'avais emprunté aux *Etats Unis d'Europe*, revue de Berne (n° de novembre 95), m'a attiré plusieurs réponses. J'en ai retenu deux. La première est de notre confrère lui-même (*Etats-Unis d'Europe*, mars 1897) :

« Dans son numéro de janvier 1897, la *France Scolaire*, commentant avec sympathie notre titre, dit cependant que « le rêve des Etats-Unis d'Europe apparaît utopique, et qu'il reste un fait suffisamment démontré, c'est que la guerre est dans la nature et par conséquent dans les hommes ». Or, les événements de l'heure présente prouvent nettement que cette utopie d'hier peut devenir, et deviendra vraisemblablement une réalité demain. Et nous ne doutons pas que notre confrère, ayant comme nous pour but d'élever l'homme au-dessus de son état de nature, ne fasse avec nous tous ses efforts pour que la guerre disparaisse, grâce aux progrès de la civilisation humaine ».

La courtoisie de notre confrère nous fait vivement regretter de n'être pas encore tout à fait d'accord avec lui. En effet, *les événements de l'heure présente*, qui sont les affaires d'Orient, prouvent au contraire que la guerre est toujours immanente, et qu'elle peut survenir au moment où l'on y pense le moins. On me dira qu'il ne s'agit pas, en cette circonstance, de chauvinisme : que, seulement, les Crétois (sans que ces images aient l'intention de blesser personne) sont de timides troupeaux qui, voyant le péril, renversent toutes barrières pour se réfugier près des bergers et gardiens grecs, et rien de plus ; que les Grecs ne s'arment que pour protéger des frères menacés, et rien de plus ; que les Turcs sont des lions affamés qui voudraient bien se rassasier, et rien de plus ; que les puissances européennes représentent le chasseur chargé de détruire les lions, le commerçant désigné pour estimer les troupeaux, le politicien délégué vers les bergers pour leur faire entendre raison, le ministre providentiel envoyé pour *chatier* au nom de *la paix*. — et rien de plus. Nous acceptons toutes ces bonnes raisons ; mais ne les retrouvons-nous pas, toujours les mêmes ! au fond de toutes les violences que nous raconte l'histoire ? Désir d'être protégé, mission de défendre, besoin de vivre, volonté d'avoir *la paix* : toutes ces causes ont été, sont, et seront toujours, productrices de ces calamités que nous sommes les premiers à déplorer. Tout cela, c'est la guerre, — *et rien de plus* !

La deuxième réponse est de M. Paul Chauvet, un des rédacteurs des premières années de la *France Scolaire*. Voici un fragment de la lettre qu'il m'écrivit :

« Brighton (Angleterre), 23 février 1897.

« ...On ne saurait trop approuver le *Vieil Homme du Siècle* (1) et sa guerre contre ceux qui prétendent que *notre honneur militaire est flétri*. J'en ai tous les jours la conviction plus vive depuis que je vis en Angleterre : quiconque par ses écrits ou ses actions baltra en brèche l'amour de la patrie et le respect des traditions nationales, sera coupable de haute trahison. Comme vous, je ne peux qu'encourager ce journal de Berne qui prêche la paix universelle ; mais je ne voudrais pas, comme il le demande, qu'on apprit aux jeunes écoliers ces vagues idées et ces chimères creuses pour le moment d'entente générale entre tous les hommes. Dans les écoles que j'ai visitées ici, savez-vous ce que j'ai vu au centre du gymnase ? Un tableau représentant la bataille des Quatre-Bras. Et que font les Allemands dans leurs écoles ? Prêchent-ils donc l'amour de la France ? Non, la France ne faillira pas à ses traditions en se défendant contre tant d'ennemis ; nos maîtres ne rempliront pas une tâche ingrate en enseignant avant tout à nos écoliers l'amour de la patrie, le respect des traditions glorieuses qu'ont léguées les ancêtres, la prospérité de la nation ! Il est bien assez tôt, quand on est homme, pour émuresser ce que pourraient avoir de trop vif ces sentiments patriotiques. Et quel est l'homme de bon sens qui ne convienne qu'en pareille matière, il vaut mieux avoir à élaguer qu'à ajouter ?

» PAUL CHAUVET ».

Pour conclure, notre confrère de Berne peut être assuré que son appel n'a pas été jeté en vain, qu'il nous trouvera toujours prêts à le seconder dans ses efforts *pour que la guerre disparaisse, grâce aux progrès de la civilisation humaine*. Ce ne sera qu'à la dernière extrémité que nous userons d'autres arguments. Mais, comme cette dernière extrémité est à prévoir, ne se présentât-elle qu'une fois sur mille, et comme on ne meurt qu'une fois, il est sage de prendre toutes les précautions susceptibles de retarder longtemps cet écrasement final.

**Pensions de retraite.** — Dans une autre revue suisse, l'*Educateur*, organe de la Société

(1) *A la Jeunesse de France*, par un vieil Homme du siècle. — Paris, F. Clerget, éd., 1897.

pédagogique de la Suisse romande, (n° du 15 mars), nous lisons dans un article signé H. Gobat, ces propositions dont chacune pourrait se prêter aux plus utiles réalisations, aussi bien en France que de l'autre côté du Jura : « En général, nous posons en principe que l'instituteur doit avoir droit à une pension de retraite, non après un nombre déterminé d'années de service, mais dès le moment où l'invalidité est constatée. Le renvoi de l'instituteur valide sous forme de mise à la retraite après un certain nombre d'années de service n'est pas moral à notre avis. L'homme est fait pour le travail, et celui qui peut encore s'occuper utilement ne doit pas être réduit à manger silencieusement une pension alimentaire. La pension de retraite doit augmenter avec les années de service et atteindre un maximum qu'elle ne pourra dépasser. La pension doit être réversible sur la tête de la veuve et des orphelins dans une proportion à déterminer ».

## FRANCE

**Les mœurs.** — M. Bérenger, au Sénat, le 8 avril, a développé son interpellation sur la licence des publications et des théâtres. Et parmi de nombreux documents, il s'est appuyé sur une série d'annonces découpées dans quelques journaux, dont il a cité celle-ci à la tribune : « Jeune femme du monde (*Rires*), gentille, intelligente, ne se suffisant pas (*Nouveaux rires*), désire union sûre avec monsieur aisé (*Rires prolongés*) ». Cette joie du Sénat est navrante. Si les mœurs sont bonnes, qu'il n'en soit pas parlé ; si elles sont mauvaises, qu'on essaye de les réformer ; mais le Sénat croit-il y parvenir en s'amusant publiquement d'une lecture équivoque ? Espère-t-il que la foule, en somme moins austère que lui, s'attristera, là où il vient de rire ? *L'Eclair*, qui conte la chose, semble aussi partager cette douce gaieté. — Allons, M Bérenger, vous restez seul avec ce vieux fantôme de la moralité ; c'est un signe que les paroles, même les plus honorables, n'ont plus aucun effet. L'heure de la retraite est venue. Autres temps, autres mœurs.

**Monument des trois Instituteurs de l'Aisne.** — Le Comité de l'œuvre du Monument des trois Instituteurs de l'Aisne, morts pour la patrie en 1870-71, vient d'adresser un appel général au patriotisme et au talent des statuaires français, pour l'exécution du Monument projeté. — Le programme du concours sera fourni avec tous les renseignements complémentaires aux artistes qui en feront la demande. — Le secrétaire général du Comité, F. LECHANTRE, directeur d'école à Saint-Quentin.

**A l'ombre du Drapeau.** — Lu dans la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou* : « En parlant de l'*Anthologie des Instituteurs-poètes*, je signalais récemment les vers de M. Mailloux, instituteur à Nantes. Cet écrivain vient de publier, en collaboration avec M. Pierre Morin, un volume de *croquis militaires*, qui porte un beau titre : *A l'ombre du Drapeau* (1). Les auteurs ont dû vivre les scènes qu'ils racontent, et Pierre Delbarre, leur héros, a été leur frère d'armes. *Soldat. En ville. la première lettre. la Payse, la mort d'un bleu*, provoquent de saines émotions. L'idylle se mêle au drame, et la belle gaieté française a parfois des larmes dans les yeux. *Le Réce* est une vibrante réminiscence du célèbre tableau de Detaille. De tels livres méritent d'être opposés aux productions anti-patriotiques comme *Sous-Offs* ou *le Cavalier Miserey* ; ils ne prouvent pas que tout soit pour le mieux dans la meilleure des casernes, mais ils se résument dans l'expression naïve de l'amour du pionnier pour le drapeau de son régiment. Je n'entends pas dire par là que MM. Morin et Mailloux manquent de littérature ; ils en ont beaucoup. — OLIVIER DE GOURCUFF ».

## Pays de langue étrangère.

### HOLLANDE

**Les associations scolaires en Hollande.** — A propos de la dissolution de l'Association des maîtres répétiteurs, il peut être utile de comparer la liberté politique du corps enseignant de la France avec celle des professeurs d'autres pays.

Pour cela, nous choisirons un pays au hasard et nous verrons au premier abord qu'en fait de liberté il fait jour ailleurs, nuit profonde en France.

Prenons par exemple la Hollande.

Si nous comparions l'état des professeurs dans les deux pays sous tous les rapports, nous remarquerions bien vite qu'en général les conditions en Hollande sont meilleures, mais nous ne prendrons qu'un seul point : la liberté morale et sociale du professeur.

Venons au fait. Dans les Pays-Bas, les professeurs et les instituteurs ont le droit de se syndiquer, de se protéger les uns les autres, de pratiquer la solidarité la plus universelle et la plus efficace et — de verser dans la politique.

Il y a trois associations générales qui prennent à cœur les intérêts de l'enseignement et en premier lieu les intérêts des professeurs, parce qu'on a compris, que, pour avoir une bonne lumière, il faut soigner d'abord la lampe, pour avoir de bon fruits, il faut avoir soin de l'arbre qui doit les produire. Si cette lampe, si cet arbre sont bien soignés

(1) Prix, 1 fr. 75. — Librairie de la France Scolaire.

au grand contentement des Hollandais en question, ne le croyez pas : mais il y a là les associations pour veiller et il faut le dire, elles fonctionnent à merveille.

Ces trois associations sont : *a*, l' *Ned. Ord. Geuwojschap* (Assoc. des instituteurs néerlandais), *b*, de *Bond* (l'Alliance), et *c*, de *S. D. O. V.* (l'association des instituteurs — démocrates — socialistes).

La première, qui compte le plus de membres, est la plus ancienne et la plus vénérable, même trop vénérable, il y a quelques années : mais grâce aux éléments jeunes, avancés, fougueux qui y sont entrés, grâce à la concurrence de la sœur puinée, vraie boute-en-train, elle s'est beaucoup corrigée.

Cette seconde association, l'*Alliance*, un véritable syndicat qui est exclusivement composé d'instituteurs adjoints avec l'exclusion de tout autre élément, même des chefs d'école, est sans contredit la plus puissante. La majorité des instituteurs de toutes les parties du pays en sont membres : elle est divisée en sections régionales, généralement bien organisée, s'occupe activement de politique, a un organe bien rédigé qui paraît toutes les semaines, et possède, entre autres, une caisse de secours mutuels et un Bureau d'informations où les postulants d'une place peuvent prendre des renseignements de toute nature.

Depuis les quelques années que cette Alliance existe, elle a fait preuve d'une grande activité et d'une surprenante vigilance. Bien que rivale de sa sœur aînée, c'est-à-dire au commencement, elle s'y allie souvent pour travailler de commun accord.

La troisième est la plus faible, mais indiscutablement la plus audacieuse. Elle est surtout politique, et s'allie volontiers aux syndicats en dehors de l'enseignement. Quand elle sera forte et pourvu qu'elle soit un peu prudente et circonspecte, elle pourra aller loin. En général, elle n'est pas encore écoutée avec bienveillance, mais cela changera, quand le langage, du reste nerveux de son organe, de *Volksonderwijzer*, sera plus digne d'un instituteur.

En dehors de ces trois associations, il y en a encore d'autres, de quelque couleur religieuse. Et, me demanderez-vous, ont-ils déjà eu beaucoup de succès, ces syndicats ?

— Oh, sans doute. Beaucoup d'irrégularités et d'iniquités ont déjà disparu, bien des professeurs ont été protégés et maintenus dans leur place grâce aux démarches énergiques des associations. Puis, comme les diverses autorités savent d'expérience que les syndicats sont toujours là, l'œil au guet, cette circonstance *prévi*ent même les mauvaises pratiques, qui cependant se montrent encore, en petit nombre.

Voici, du reste, quelques exemples de l'influence de nos syndicats.

Dans certaine ville, deux instituteurs socialistes avaient protégé une femme socialiste « en pleine rue » contre quelques passants malveillants. Ajoutez à cela qu'ils s'étaient fait connaître en une autre circonstance comme de véritables socialistes et vous connaîtrez les causes — très graves aux yeux des sages conseillers municipaux — pour leur signifier leur congé. Cependant, par l'intervention directe et très prononcée des syndicats, surtout des deux derniers, ces instituteurs ont été maintenus, quoique avec beaucoup de peine.

Dans une autre ville, un instituteur tombé gravement malade, avait négligé de communiquer au conseil municipal qu'il devait être nécessairement absent à cause de maladie. On lui *donne son congé* bien promptement (il y avait là anguille sous roche !), mais les syndicats s'interposèrent, la résolution du sage conseil fut annulée par décision des « Etats Députés » et l'instituteur, qui du reste était très bien vu dans la ville, fut sauvé.

Mais attendez ! quelques mois plus tard le bourgmestre et ses satellites ont trouvé un autre expédient, trouvaille ingénieuse ! On prend la résolution de nommer une institutrice, de manière que l'instituteur en question fût de trop !

Bien. On appelle des candidats et avertit l'instituteur qu'il fera bien de postuler ailleurs, sinon... Les associations averties à temps, protestent énergiquement, à cet effet qu'il ne reste plus une des postulantes pour accepter la place, et en outre l'inspecteur de l'enseignement refuse sa collaboration à l'iniquité : l'instituteur garde donc sa place !

Je pourrais multiplier ces exemples, mais pour cela il me faudrait des pages ; il suffit de dire que sous bien d'autres rapports encore nos associations travaillent et s'efforcent à protéger les instituteurs et à améliorer leur situation.

Et — est-ce ainsi dans le pays qui écrit sur son enseigne : Liberté, égalité, fraternité ? Que le lecteur juge ! Pourquoi les différents membres du corps enseignant de France ne s'unissent-ils pas en masse pour protester, pour former, comme ailleurs, une force qui *requiert* le droit ?

Qu'est-ce que c'est que se syndiquer, si l'on n'a pas le pouvoir de se protéger mutuellement ? Ou n'est-ce pas la peine et est-on content par exemple de l'avancement, de l'interprétation et de l'application des lois scolaires ; est-on content d'une infinité d'autres choses qui ne seraient pas souffertes en d'autres pays ?

S.

Le Directeur-Gérant : F. CLERGET

# BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSOCIATION

17, Rue Guénégaud, 17 — PARIS

- MADELEINE LÉPINE. — **Rosemonde**, drame en 3 actes, en vers, couverture dessinée par Gustave Bonnet. Nouveau portrait de l'auteur . . . . . 2 fr., sur Chine ou Japon . . . . . 10 fr.
- MADELEINE LÉPINE. — **Le jour prédit**, drame en vers en 4 tableaux, couverture dessinée par Gustave Bonnet . . . . . 2 fr., sur Chine ou Japon . . . . . 10 fr.
- MADELEINE LÉPINE. — **Azraël**. Scène dramatique en vers, précédée d'une étude : *Le Patrimoine biblique*, par F. Clerget, et ornée d'une couverture (bois original) et de 4 bois, gravés par Maurice Dumont; sur papier teinté . . . . . 2 fr., sur Chine ou Japon . . . . . 10 fr.
- MADELEINE LÉPINE. — **Le Voile de Flamme**, poésies. Portrait de l'auteur. Frontispice par Victor Koos, sur Hollande . . . . . 3 fr., 25 ex. avec une épreuve du Frontispice sur Japon . . . . . 5 fr.
- MADELEINE LÉPINE. — **La Bien-Aimée**, premières poésies, avec préface de Léon Deschamps. Sur Sim.-Hollande . . . . . 3 fr.
- LÉON RIOTOR. — **Jeanne de Beauvais**, poème lyrique en 4 épisodes . . . . . 2 fr.
- — — **Puvis de Chavannes**, avec portrait et héliogravures . . . . . 5 fr.
- HENRI DUHEM. — **Rennaissance**, études d'art . . . . . 2 fr.
- CHARLES PHILIPPE, Avocat à la Cour d'Appel. — **L'Association**, Programme général. *Statuts de l'Association*. Le Bureau et le Conseil. Règlement du Syndicat, brochure, 2<sup>e</sup> mille . . . . . 0 fr. 50
- GEORGES REGNAL. — **Salle Guénégaud**, catalogue-album d'art moderne, 21 illustrations des meilleurs dessinateurs, in-8 sur papier fort . . . . . 1 fr., sur Chine ou Japon . . . . . 5 fr.
- FERNAND CLERGET. — **Le Travail et l'Argent**, *Projet de Contrat*, in-16 jésus. 1 fr.
- F.-A. CAZALS. — **Paul Verlaine, ses Portraits**. Album de 25 portraits, charges et compositions. Préface de J.-K. HUYSMANS. Lettres de FELICIE ROPS, ERNEST DELAHAYE, H.-A. CORNUTY. Autographes de PAUL VERLAINE. Opinions de la Presse. 640 exemplaires. Papier couché, 3 fr.; Hollande, 10 fr.; Japon, 20 fr.; Chine, 25 fr. Papier à la main, avec originaux et autographes . . . . . 100 fr.
- UN TEMOIN IMPARTIAL. — **Paul Verlaine et ses contemporains**, avec un portrait par Gustave Bonnet, et la *Biographie de Verlaine*, in-16 jésus . . . . . 1 fr.
- MARTIAL BESSON et MICHEL ABADIE, Instituteurs. — **Anthologie des Instituteurs-Poètes**, avec préface par EDOUARD PETIT, in-18 de 300 pages, 2<sup>e</sup> édition . . . . . 3 fr., 40 exemplaires sur papier vergé à la forme . . . . . 8 fr.
- A. VAN BEVER. — **Méditation Sentimentale sur Desbordes-Valmore**, avec *Biographie*, Portrait et Illustrations, br. in-8, 2<sup>e</sup> édition. . . . . 1 fr.
- J.-G. PROD'HOMME. — **LE CYCLE BERLIOZ, la Damnation de Faust**, étude historique et musicale, 2<sup>e</sup> édition augmentée. Papier fort, 3 fr.; Hollande . . . . . 8 fr., Japon . . . . . 12 fr.
- MICHEL ABADIE. — **Le Pain qu'on pleure**, poésies. Préfaces par ARMAND SILVESTRE et F. CLERGET. Frontispice par F.-A. CAZALS, 2<sup>e</sup> édition. . . . . 3 fr.
- ALBERT TRACHSEL. — **Le Cycle**, 2<sup>e</sup> édition . . . . . 3 fr.
- ANDRÉ IBELS. — **Les Cités Futures**, et le *Livre Prophétique*. Préface par PAUL ADAM, couverture de H.-G. IBELS, portrait de l'auteur, en simili-gravure, Hollande, 2<sup>e</sup> édition, 3 fr. 50; Japon . . . . . 12 fr.
- S.-PIERRE MASSONI. — **Les Joies prochaines**, poésies. I, *Les Ombres*. II, *Légende de Cygnos*. III, *Les Joies prochaines*. Papier fort, 3 fr. 50; Japon. . . . . 12 fr.
- RENÉ GHIL. — **L'Ordre Altruiste**, poème scientifique. Partie de l'Œuvre : *Dire du mieux* . . . . . 2 fr.
- LOUIS LUMIÈRE. — **Contre ce Temps**, *Polémiques*. Préface par JEAN BAFFIER, couverture par FRANCE BRIFFAUT, dessins par PAUL BRENET. Papier fort, 3 fr.; Japon, 10 fr.; avec originaux . . . . . 100 fr.
- EMMANUEL HACHE. — **Aphorismes et Chansons** . . . . . 1 fr.
- EMMANUEL HACHE. — **Pour des Femmes**, poésies . . . . . 3 fr.
- JACQUE COULANGHEON. — **Sur l'Étang de rêve**, poésies. . . . . 2 fr.
- EMILE BRUNI. — **Mémoires d'un mari**, nouvelle édition. . . . . 3 fr. 50
- G. DARLOT. — **Economie politique populaire, le Crédit, les Banques, La Banque de France**. Brochure . . . . . 2 fr.
- H. DUPONT et E. ARRIGHI. — **La Mutualité et la Prévoyance à travers les siècles, en France**. Brochure . . . . . 1 fr.
- JEAN FULOP. — **Système théorique et pratique de la Coupe des vêtements pour Dames**, in-4<sup>e</sup> illustré de 50 planches lithog. . . . . 15 fr.

# Librairie de la France Scolaire

17, Rue Guénégaud, PARIS

## INSTRUCTION PUBLIQUE

L'Écriture moderne, nouvelle méthode, par C. JEANNOT, instituteur. <i>Manuel du Maître</i> , cart. . . . .	1 »
Méthode de Lecture et d'Orthographe, par P. F. AUPETIT, instituteur. <i>Livre du Maître</i> , cart. . . . .	1 »
100 Récitations, cours élémentaire. p <sup>r</sup> V. CAYROS, inst <sup>r</sup> , in-18 j. cart. . . . .	» 60
Les voix de l'Aurore, lecture et récitation, par J. COURDIL, instituteur. . . . .	» 75
Instruction morale et civique, cours complet, par F. LECHANTRÉ, instituteur. . . . .	1 80
Instruction morale et civique, cours moyen, par F. LECHANTRÉ, instituteur. . . . .	» 75
Carnet de morale, par un groupe d'instituteurs . . . . .	2 »
Résumés de morale, civisme, hygiène, etc., par un groupe d'instituteurs. . . . .	1 25
Traité pop. sur l'air atmosphérique, par Eug. HOFFMANN, professeur. . . . .	1 60
L'Hygiène du paysan, p <sup>r</sup> le D <sup>r</sup> BOELL, délég. cantonal. . . . .	1 20
Résumé de Sciences usuelles, p <sup>r</sup> F. LECHANTRÉ, inst <sup>r</sup> . . . . .	1 10
La Science des chiffres, par J. LAFFAILLE . . . . .	5 »
Histoire de France en 1000 mots, p <sup>r</sup> E. ACHARD. . . . .	« 50

## EDUCATION PUBLIQUE

Les Patronages scolaires, par Edouard GILLET, inst <sup>r</sup> ( <i>Souscr. de la Ville de Paris pour ses Bibliothèques</i> ) . . . . .	» 60
La Conférence populaire, par Edouard GILLET, inst <sup>r</sup> . . . . .	» 60
L'Éducation populaire, documents officiels, 2 <sup>e</sup> édit. . . . .	2 »
L'Éducation primaire, 13 réponses à un questionnaire . . . . .	1 »
Réorganisation des cours d'adultes. p <sup>r</sup> J. BOXSENS. . . . .	» 50
Lettre sur l'Éducation, par G.-M. SAVARIT . . . . .	1 »
Des bases classiques Allemandes, p <sup>r</sup> Léon RIOTOR. . . . .	» 75
L'École et le Suffrage universel, p <sup>r</sup> Paul CHAUVET. . . . .	» 15
A la Jeunesse de France, par un vieil homme du siècle . . . . .	1 »
La vie au régiment, par J. MAHEUX, ancien officier, 0 60 franco . . . . .	» 70
Le service en campagne, par J. MAHEUX, 0 60 franco. . . . .	» 70
La France scolaire, 1 <sup>re</sup> collection brochée, in-8 <sup>o</sup> sur 2 colonnes (1894-1895) . . . . .	13 »
12 fr., franco . . . . .	

## BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

Le Cercle populaire, 3 <sup>e</sup> mille . . . . .	» 60
L'Association amicale de la rue d'Aligre . . . . .	» 25
L'Association philotechnique. . . . .	» 30
La Société philomathique de Bordeaux. . . . .	» 30
La Société nationale des Conférences populaires. . . . .	» 30
L'Association Taylor des membres de l'enseignement, 2 <sup>e</sup> éd. . . . .	» 60
La Ligue de l'Enseignement . . . . .	» 60
Les Instituteurs pendant la Révolution, p <sup>r</sup> C. BLOCH . . . . .	» 60
Anthologie des Instituteurs poètes, par MM. BESSON et ABADIE, 2 <sup>e</sup> édition . . . . .	3 »
Aïeux et Descendants, par Alphonse BÉVILLE . . . . .	» 60
A pied, de Paris à St-Pétersbourg et Moscou, par G. GRANDIN . . . . .	2 »
A pied, de New-York à Chicago, par G. GRANDIN. . . . .	1 »
A pied, à travers le Sud-Algérien, par G. GRANDIN . . . . .	2 »
En Colombie, par Georges SOGLER . . . . . (épuisé).	2 »
La France scolaire, bulletin mensuel, 1 <sup>n</sup> spécimen. . . . .	» 15